

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2709 - LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016

ENJEUX POLITIQUES

Le dialogue entre dans sa phase décisive

L'option d'une refonte totale du fichier électoral semble de plus en plus recueillir les faveurs des délégués présents au dialogue entraînant, de fait, le report des élections prévues d'ici novembre 2016. Ce qui va nécessairement déboucher sur une transition sur fond d'un chamboulement de l'ordre constitutionnel issu du dialogue inter-congolais de 2002 à Sun City (Afrique du Sud) au profit d'un compromis politique.

Quant à la programmation des élections, la majorité privilégie les élections locales et provinciales tandis que l'opposition penche en faveur de la présidentielle couplée aux législatives comme scrutins prioritaires. À la fin, la problématique du processus électoral dans ses différents aspects a été renvoyée en commissions thématiques pour approfondissement, quitte à proposer des recommandations idoines susceptibles de sortir le pays de l'impasse actuelle.

Page 12



Les participants au comité préparatoire du dialogue

EX-KATANGA

Un vent de révolte a soufflé sur Kasumbalesa



Des véhicules calcinés et des pneus brûlés

La Zambie avait fermé sa frontière, le 9 septembre, pour prévenir tout débordement après des heurts dans cette ville frontalière entre les forces de l'ordre et la population locale. La mort d'un civil atteint par une balle perdue à la suite d'une attaque criminelle avait suffi pour mettre le feu aux poudres. Les postes de police et les installations de la Société nationale d'électricité ont été pris pour cible. La population a tenu à exprimer

son exaspération contre l'insécurité. Pour elle, l'obscurité est l'un des éléments qui favorisent les crimes à Kasumbalesa. La cité connaît de longues périodes d'interruption de fourniture électrique et les brigands en profitent pour commettre des forfaits sous la barbe des unités de police censées assurer la protection des personnes et de leurs biens.

Page 12

CARITAS ACEAC

Adoption du plan opérationnel 2016-2019

Au cours d'une rencontre avec les délégués du Rwanda, du Burundi et de la RDC à Kinshasa, les Caritas de ces trois pays de la zone ACEAC (Association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale) ont adopté leur plan opérationnel pour la période allant de 2016 à 2019. Ce plan opérationnel est calqué sur le Plan stratégique 2015-2019 de la Caritas Africa, lui-même inspiré de celui de la Confédération Caritas Internationalis.

Les trois secrétaires généraux de la zone ACEAC ont renouvelé leur engagement pour mieux vivre la charité, en travaillant en synergie d'action en vue de contribuer à la résolution de nombreux défis de la zone dont ceux liés à la présence dans chaque pays de nombreux réfugiés et populations en déplacement, à l'insécurité due à l'instabilité politique et à la pauvreté croissante.

Page 13

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mbokani à Hull City, Tisserand à Ingolstadt

Le mercato d'été s'est refermé, le 31 août, à minuit et l'on a assisté à quelques mouvements des footballeurs congolais de souche, alors que certains ont juste prolongé dans leurs clubs respectifs. Lattaquant international congolais, Dieumerci Mbokani, qui reste en Premier League anglaise, a été prêté à Hull City par Dynamo Kiev à qui il appartient. C'est le deuxième prêt de ce joueur après un bail à Norwich City, qui a été relégué en Championship (D2 anglaise).

Le défenseur central international, Marcel Ndjeka Tisserand, a pour sa part pris la direction de l'Allemagne où il a signé à Ingolstadt, club de la Bundesliga. Le joueur quitte Monaco où il allait avoir moins de chance de jouer après son retour de prêt à Toulouse où il a emmagasiné du temps de jeu.

Page 14

ÉDITORIAL

Agriculture

Les semaines à venir seront marquées, au plan international, par la préparation du Sommet de Marrakech - alias la COP 22 - qui se tiendra pour la deuxième fois en Afrique, au Maroc très précisément, et qui verra certainement se préciser la mutation des grandes puissances industrielles vers une écologie moins théorique, plus dynamique, donc mieux adaptée aux exigences de notre temps. Outre le fait que l'Afrique en général devrait y jouer à fond la carte de la protection de la nature afin de se faire mieux entendre sur la scène mondiale (1), le Congo pourrait mettre cette conférence à profit pour faire valoir ses atouts dans le domaine agricole entendu dans son sens le plus large.

Ayant inscrit en tête des priorités de la nouvelle République l'agriculture, l'élevage, la pêche et s'employant depuis l'avènement de celle-ci à mettre en place les dispositifs qui permettront à notre pays de subvenir enfin à ses propres besoins alimentaires, voire même à devenir l'un des pays exportateurs de denrées agricoles du Bassin du Congo, nous nous devons en effet de faire connaître le capital exceptionnel à tous égards dont la nature nous a doté. De façon évidente le sommet de Marrakech sur le climat, qui durera près de quinze jours, offre en effet aux pays comme le nôtre l'occasion unique de présenter leurs actifs dans les différents domaines que recouvre l'agriculture.

Au-delà de la préservation des forêts, de la protection de l'environnement maritime et fluvial, de la lutte contre le réchauffement climatique, de la réduction des gaz à effet de serre qui figureront au cœur des débats, la COP 22 peut et doit nous permettre de montrer à quel point les peuples de cette partie du continent sont conscients de la nécessité de produire tout en respectant la nature. Prouver à la face du monde que le Congo et les Congolais ne fonderont pas leur confort futur sur la dévastation de la nature comme l'ont fait et continuent de le faire en toute impunité les grands pays industriels aurait un impact formidable et nous vaudrait un respect universel.

L'enjeu, comme on dit, en vaut largement la chandelle. À nous de le faire valoir en cette occasion.

(1) Lire la Réflexion que nous publions en page 16 de ce numéro.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES 2017

« Elikia 2016 » prépare sa base

A l'occasion de la célébration de ses six ans d'existence le 09 septembre dernier à Baongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, l'Association « Elikia 2016 » que dirige Saturnin Jean Claude Ntari, affiliée à la Dynamique pour la nouvelle république (DNR), a promis de se lancer corps et âme, aux prochaines élections législatives qui se profilent à l'horizon.

« En ce jour anniversaire de notre association, il s'agit pour nous de prendre un engagement de plus, dicté par les élections qui se profilent à l'horizon, et ce, dans un avenir plus que proche. Il faudra qu'Elikia 2016, une fois encore, se lance dans la

de la République aura failli. Or, jamais, jamais, nous ne faillirons. J'insiste, nous aurions trahi le pacte de confiance et de loyauté scellé avec le père des réformes, le visionnaire émérite, l'apôtre de la paix ».

Le président de « Elikia 2016 »

que le développement inclusif est incompatible avec la tendance permanente à l'insurrection et à la division ethnique des filles et fils du Congo. Autant de leitmotiv qui commandent que cesse sans délai la prise en otage du département meurtri du



Saturnin Jean Claude Ntari troisième au centre entouré de ses collaborateurs

bataille corps et âme, avec le sens du devoir qui le caractérise et qui l'a animé lors du référendum constitutionnel du 25 octobre et de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 », a déclaré Saturnin Jean Claude Ntari.

Et d'ajouter, « Faute de quoi, nous n'aurions accompli notre devoir qu'à moitié et notre engagement patriotique dans la voie du soutien sans faille à son excellence, Monsieur le président Denis Sassou N'Guesso, président

a par ailleurs rappelé à sa base que son association sera toujours et à jamais aux côtés du président de la République et prendra toute sa place dans l'exaltante bataille du développement, de la diversification de l'économie, de l'enracinement de la démocratie et de la consolidation de la paix. L'unité dans le travail pour le progrès, a-t-il indiqué, est le terreau fertile du développement endogène et inclusif du Congo. « A ce sujet, je tiens à souligner avec force et vigueur

Pool par les forces négatives et rétrogrades, chantres de l'obscurantisme moyenâgeux ».

Revenant sur les campagnes qui ont marqué aussi bien le référendum que la présidentielle, Saturnin Jean Claude Ntari a dit avoir réussi le pari d'avoir, avec d'autres forces de la majorité, fait adhérer une large majorité des congolais au projet de société du président de la République en le faisant élire dès le premier tour.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO/FRANCE

Clément Mouamba amorce le dialogue avec Michel Sapin avant la réunion de la zone franc

En séjour privé, le Premier ministre Clément Mouamba a profité de sa présence à Paris pour rencontrer des autorités officielles et des chefs d'entreprise français pour faire un tour d'horizon de la coopération bilatérale, de la situation nationale et sous-régionale.

Michel Sapin : le Congo traverse une période cruciale

Le 6 septembre, le Premier ministre Clément Mouamba a rendu une visite de courtoisie au ministre français de l'Économie et des finances, Michel Sapin dans ses bureaux de Bercy. A bâtons rompus, les deux hautes autorités ont partagé leurs points de vue. C'est Michel Sapin qui a planté le décor. Il a rappelé à Clément Mouamba ses engagements, sa connaissance des problèmes économiques et financiers, la tenue de la réunion de la zone Franc dans trois semaines à Paris, la « période cruciale » que traverse le Congo, et leurs retrouvailles vingt-quatre ans après.

Clément Mouamba a félicité Michel Sapin pour sa nomination. Celui-ci cumule désormais l'Économie et les Finances, après la démission d'Emmanuel Macron. Puis, il a évoqué les relations bilatérales entre les deux pays, la France restant le premier partenaire du Congo, la situation avec l'opposition. Il a insisté sur son choix en faveur de l'apaisement, dans un pays qui n'avait plus eu le poste de Premier ministre depuis dix-neuf ans.

La situation économique du Congo est « difficile mais pas insurmontable »

Le Premier ministre a également

rappelé ses rencontres en vue avec des partenaires français, ses origines politiques - il vient de l'opposition UPADS - dans un pays où l'économie connaît quelques soubresauts. « *Ce n'est pas parce qu'on enlèvera Mouamba que tout va marcher* », a-t-il dit.

Il a fait état d'une situation économique du pays « *difficile mais surmontable* ». Il revient au Congo d'anticiper au lieu de se faire imposer les réformes par la communauté internationale, a-t-il dit. Soulignant que le Congo a revu ses dépenses et son budget à la baisse. Un ajustement intelligent indispensable et un effort de pédagogie. Pour 2017, Clément Mouamba plaide pour un ajustement intelligent, une coordination de la dépense, un rythme différent de la gestion publique, un effort de pédagogie du à une baisse du taux de croissance dans le secteur pétrolier, aux conséquences multiples, notamment une hausse des arriérés et des licenciements dans certaines sociétés du secteur. Pour faire face, il préconise un étalement intelligent des dettes sur quelques mois, propose un programme aux créanciers, à travers un comité qui sera mis en place dont il prendra la tête.

Il a aussi plaidé pour le déblocage des avoirs congolais en France,

pour le bon fonctionnement de son ambassade à Paris. Michel Sapin a promis de saisir le Quai d'Orsay.

L'environnement régional à la rescousse des remous internes ?

Le Premier ministre a aussi décrit l'environnement sous-régional, les réflexions en cours au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), et des leçons à retenir. Il a indiqué que le Congo, champion des réformes, est prêt à accepter certaines contraintes. Enfin anticipateur, Clément Mouamba a dit avoir commencé à éponger la dette des partenaires pour donner de la crédibilité à son action, rappelant son pragmatisme.

Le Premier ministre a aussi présenté la situation politique préoccupante en Afrique centrale, notamment en Centrafrique, en RD Congo et au Gabon. En RD Congo, il a indiqué que ce pays frère a sollicité le président Denis Sassou N'Guesso dans le cadre du dialogue en cours entre le pouvoir et l'opposition. Mais le chemin semble encore long. Au Gabon, il a appelé à un dialogue interne dans le souhait de la stabilité, dans ce pays où « *la France connaît les hommes* ».

Il a laissé entendre des craintes en matière de sécurité, à cause du terrorisme ambiant dans la région, et la peur des Congolais exempts jusqu'ici du phénomène, avant de demander le « *soutien de la France* ».

Clément Mouamba un « connaisseur qui ne cherche pas à éluder la situation » du Congo

Après une écoute très attentive, Michel Sapin a remercié son interlocuteur pour son « *œil de connaisseur qui ne cherche pas à éluder la situation* ». Il a regretté le « *choc brutal* » subi par le Congo à cause de la chute du pétrole. Il a fait part des préoccupations de la France pour les entreprises des Travaux Publics et la question des arriérés. Rassurant, il pense que les entreprises françaises doivent continuer à travailler. Michel Sapin a surtout félicité Clément Mouamba pour son initiative, s' « *imposer des restrictions* », qu'il a qualifié de « *très bonne démarche pour éviter la spirale qui mène dans le trou, et pour éviter de passer sous le joug du Fonds monétaire international (FMI)* ». Mais il a souligné un indispensable dialogue avec le FMI et les institutions de Bretton Woods, ainsi qu'avec le peuple congolais, pour éviter une « *érosion progressive qui à terme pourrait être inquiétante* ».

Michel Sapin favorable à une démarche globale et régionale

De l'avis de Michel Sapin, il serait plus opportun d'entreprendre une démarche globale avec l'ensemble des pays de la zone Cémac, notamment le Gabon et le Cameroun, « *pour discuter avec le FMI* ». Il pense qu'il faut « *inventer un chemin collectif* », rappelant que le

FMI a beaucoup changé depuis qu'il est dirigé par Christine Lagarde - qui sera présente à la réunion de Zone franc dans trois semaines. Il a affirmé la volonté de la France à jouer le rôle de facilitateur à tous les niveaux, auprès des pays de l'Afrique centrale, du FMI, d'autres institutions et d'autres pays. « *La France est là pour garantir les contacts* », a-t-il répété.

Clément Mouamba évoque un ajustement zonal

Clément Mouamba reconnaît que « *l'ajustement doit être zonal* », bien que les accords soient en général bilatéraux. Il a remercié la France et son ministre de l'Économie et des Finances, Michel Sapin, pour cet engagement. Très volontariste, le Premier ministre pense que c'est l'occasion pour la zone Franc d'ouvrir un débat large sur la situation économique et financière de certains pays africains. Et « *s'il faut aller à Washington, j'y serai* », a-t-il déclaré.

Les deux hautes personnalités, Clément Mouamba et Michel Sapin, se sont séparées confiantes et satisfaites de la qualité de leurs échanges. Le Premier ministre a précisé à son interlocuteur qu'il donnera des consignes adéquates à son ministre de l'Économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Gilbert Ondongo lors de la réunion de la zone Franc.

Propos recueillis par Noël Ndong

LE FAIT DU JOUR

Congo: quelles perspectives pour les législatives 2017?

Plus précisément, comment les partis politiques de l'arène congolaise se présenteront-ils aux législatives de l'année prochaine, lorsque l'administration électorale aura rempli sa part de travail en apprêtant les instruments afférents ?

Assistera-t-on à du chacun pour soi, ou au contraire, à la constitution d'ensembles cohérents capables de procurer à la compétition électorale plus de clarté, et aux débats qui en imprimeront le rythme plus de structuration ?

Avec une année 2016 marquée par un raidissement des acteurs politiques suite au référendum de 2015 et à la présidentielle du 20 mars dernier, il y a peut-être lieu, avant le terme de cette année dans trois mois, de dissenter sur le format que nous livrera le remue-ménage inhérent aux rendez-vous électoraux.

Premièrement, la majorité présidentielle : les nombreuses forces qui la constituent se donneront-elles l'opportunité d'en faire un instrument de conquête et de reconquête des suffrages ? Au dernier moment, cette mosaïque des partis et associations politiques soutenant le président de la République s'est fait appeler « *Le Pole de consensus de Sibiti* », en référence au dialogue politique tenu au mois de juillet 2015, dans le chef-lieu du département de la Lékoumou au sud-ouest du Congo.

De ces retrouvailles alors rejetées par une partie de l'opposition, est venu le souffle politique qui donna vie à la convocation du référendum référencé plus haut.

Mais à l'heure qu'il est, le Parti congolais du travail, principale formation de cette famille politique n'a pas réuni son congrès qui était promis au mois de juillet dernier. Il pourrait, s'il n'y prend garde manquer de prendre les devants dans l'éventualité d'une mission de coordination qui aboutirait, par exemple, à la mise en ordre de bataille de ses partenaires en vue des échéances électorales à venir. A-t-il, peut-être, des derniers réglages à façonner avant de songer à cet indispensable moment de cohésion.

Deuxièmement, le Centre : écartelés entre une volonté d'indépendance affichée à chacune de leurs déclarations de constitution et l'allégeance à l'opposition ou à la majorité, les partis du Centre sont dans une posture toujours mouvante. Ce qui se solde par la multiplicité de dénominations se référant à cette obédience. En revanche, on a vu certaines formations de ce bord jouer à fond le jeu de l'apaisement en épousant les initiatives de dialogue engagées dans le pays quand le climat politique donnait à craindre le pire. Il y a quelques jours, un appel à « *construire* » une majorité présidentielle « *solide et unie* » émanait de l'un des partis de ce groupement. Devrait-on, peut-être, continuer de suivre le cours des choses dans l'espoir

de comprendre le dénouement d'un tel écheveau.

Troisièmement, enfin, l'opposition : prise dans son ensemble, l'opposition est composée de partis et associations qui ont un autre projet de société que celui mis en œuvre par le gouvernement en place. Dans le contexte du Congo, cette lecture devrait être nuancée en raison de l'existence de plusieurs courants de celle-ci. D'une part, les partis et associations participant au gouvernement qui se définissent comme l'opposition républicaine.

De l'autre, ceux qui ont choisi la connotation d'opposition radicale: certains d'entre eux ont des représentants dans les institutions électives (Assemblée nationale, Sénat, Conseils municipaux) et seront à n'en point douter de la course lors des prochains scrutins. Cela n'est pas le cas pour ceux qui, ou boycottent les élections à ces instances, ou n'y ont simplement rien pu gagner. Le refus d'aller aux urnes sera-t-il à nouveau la grande originalité de cette opposition-là ?

Autant de questions qui laissent dire que d'ici quelques semaines, quelques mois, peut-être, l'on entrera de plain-pied dans la période des joutes électorales. On saura dès lors ce que seront les discours, et aussi les couleurs dont seront parées les futures alliances.

Gankama N'Siah

CONGO

Le Premier ministre appelle l'opposition à un dialogue « sans tabous »

Pour son premier déplacement en France, dans le cadre d'une visite de convenance, le Premier ministre Clément Mouamba s'est entretenu avec le quotidien Les Dépêches de Brazzaville, à l'ambassade du Congo à Paris. L'entretien a porté sur l'état du Congo, le dialogue avec l'opposition et les réformes en cours.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Monsieur le Premier ministre, vous avez mis à profit votre visite de convenance à Paris pour rencontrer les autorités françaises et les acteurs du secteur privé. Pourquoi ?

Clément Mouamba (CM) : Répondant à mes souhaits, le ministre français de l'Economie et des Finances, Michel Sapin m'a reçu le 6 septembre en votre présence. Ce fut un accueil convivial et très intéressant avec notre premier partenaire économique, la France. Il s'agissait de présenter le Congo, son nouveau visage depuis le changement de la Constitution et l'élection présidentielle. Nous avions un sentiment d'attentisme. Aujourd'hui les échanges ont repris. Tant mieux pour nous tous. Le dialogue est une ouverture cardinale et nous en connaissons les vertus.

LDB : Le dialogue avec qui et pour quel intérêt ?

CM : Le dialogue inter congolais sans tabous, avec l'opposition et avec les pays amis. J'ai rencontré l'ambassadrice des Etats-Unis, ainsi que le nouvel ambassadeur de France. J'ai aussi rencontré certains membres de l'opposition, car j'estime qu'il faut privilégier le vivre-ensemble. À Paris, il s'agit de saluer les amis, et leur rappeler que nous sommes un pays qui a des institutions établies et une Constitution qui se doivent d'être respectées par tous.

LDB : Monsieur le Premier ministre, où en sont les discussions avec l'opposition congolaise ?

CM : Le ministre de l'Intérieur a reçu tous les partis dans le cadre

du dialogue social, avant la mise en place des lois cadres. Certains partis de l'opposition ont regretté n'avoir pas été à Sibiti. D'autres par contre refusent de s'y associer, exigeant la présence de la communauté internationale, allant travailler et chercher des ressorts depuis l'étranger. Moi, je plaide en faveur d'un réalisme politique.

Nous avons besoin de nous organiser avec fiabilité pour aller aux législatives. La biométrie est là pour nous rassurer. Je demande aux opposants radicaux de mettre un peu d'eau dans leur vin.

LDB : Monsieur le Premier ministre, qu'attendez-vous de l'opposition après ce message fraternel ?

CM : Je dis aux Congolais, qu'il y a de la place pour tout le monde et nous sommes prêts à discuter. J'attends de la bonne volonté. Vous savez : s'il n'y a plus de pays, il y aura plus d'opposition. Au Congo, tout le monde veut être président. Alors la loi met tout le monde à l'aise. C'est à l'opposition de convaincre le peuple. Aujourd'hui, nous donnons au peuple des outils plausibles, sans contestation que sont le bulletin unique et la biométrie.

On ne peut pas continuer à bloquer le pays. J'invite tout le monde à rester dans la régularité. La ligne rouge est tracée dans le cadre des institutions et de la Constitution.

LDB : Présentement, quelle est la situation économique du Congo ?

CM : Il ne faut pas se mentir, la chute du prix du baril du pétrole rend la situation économique difficile pour tout le monde mais cela n'est pas insurmontable. Le Congo compte faire beaucoup d'efforts. Pour cela, des engagements ont été pris pour que le minimum national soit assuré, notamment le salaire des fonctionnaires. Concernant nos partenaires économiques, nous accusons quelques retards de paiement de dettes qui vont être



méthodiquement rattrapés, grâce à la maîtrise de la recette et de la dépense, et à la mise en place d'un schéma idoïne qui permet une visibilité.

LDB : C'est dommage d'en arriver là avec un partenaire privilégié qu'est la France

CM : Nous comptons liquider nos arriérés avec nos partenaires français sous peu, en quelques mois. Nous avons d'ailleurs commencé à payer. Je prévois de rencontrer les représentants de l'Agence française de développement (AFD) dans les prochains jours. Dans le cadre de sa coopération avec la France, le Congo bénéficie d'un Contrat de désendettement et développement (C2D) en soutien à des projets infrastructurels, forestiers et les prêts sociaux. Nous tenons à notre

partenariat et le Congo est un pays fiable. Nous avons d'autres projets avec la France.

LDB : Pourquoi cette assurance ?

CM : Je vous rappelle que nous avons toujours la confiance des institutions de Bretton Woods et des entreprises sérieuses. Nous venons de lancer un signal fort, celui de commencer à payer la dette et de réduire le budget 2017. Je pense que c'est un signal fort qui était attendu par tous nos partenaires.

LDB : Quel est l'avenir du pétrole dans l'économie congolaise ?

CM : Le pétrole pourrait ne pas honorer longtemps le budget du Congo. Il est donc essentiel de diversifier l'économie du pays. Plus

ieurs secteurs et niches peuvent combler le déficit et booster notre économie.

LDB : Quels sont les secteurs qui pourraient combler le trou laissé par la manne pétrolière ?

CM : Il y a l'agriculture. C'est un secteur qui peut, en deux ou trois ans nourrir tous les Congolais et aller vers l'exportation. Il y a les secteurs touristique, des services, forestier, énergétique, l'approche interne (la semi- ou la transformation surplace des produits à l'exportation), l'habitat social et de l'assainissement peuvent créer beaucoup d'emplois et relancer le secteur du bâtiment : 10 000 logements/an, le secteur minier.

LDB : Sans doute d'autres secteurs aussi

CM : Certainement, comme celui de la gouvernance, où il existe des poches de recettes, ou celui des douanes. Je constate aussi que l'Etat a accordé beaucoup d'exonérations. Pour tenir à notre crédibilité, il est impératif de réformer ou de réviser la nature de ces exonérations.

LDB : Monsieur le Premier ministre, il y a un secteur engouffré qui a besoin du concret, celui des Zones économiques spéciales (ZES).

CM : Grâce aux ZES, qui sont des zones franches, le Congo pourra produire beaucoup de choses localement, donc créer beaucoup d'emplois, acquérir beaucoup de connaissances, de transfert de technologie, de technicité, de formation pour les jeunes et exporter. L'idée à retenir étant que les ZES ne peuvent pas être installées rien que pour le Congo, mais doivent avoir un avantage comparatif vis-à-vis de ce qui se fait dans les autres pays voisins. Je vais regarder de très près ce qu'il y a lieu de faire.

Propos recueillis par Noël Ndong

Elecnor intéressé par le Congo

Le Premier ministre Clément Mouamba a reçu le 7 septembre, à l'ambassade du Congo à Paris, Angel Gonzales de la Huerba (AGH), directeur commercial, chargé d'Afrique centrale du Groupe espagnol Elecnor, qui s'est prêté aux questions des Dépêches de Brazzaville.

LDB : Quelles sont les raisons de votre rencontre avec le Premier ministre du Congo, Clément Mouamba ?

AGH : Nous voulons marquer notre présence au Congo où nous n'avons jamais travaillé. Nous recherchons des opportunités dans le pays. Cette rencontre est une prise de contact. Le Congo est un pays qui compte beaucoup pour Elecnor. Nous entrevoyons des possibilités de collaboration. Car nous souhaitons nous installer dans de nouveaux pays. Nous sommes en discussion avec le Bénin, notamment.

LDB : Avez-vous une connaissance de l'environnement de l'énergie en Afrique ?

AGH : Elecnor est en Afrique depuis plus de 35 ans, notamment en Angola où nous employons 900 personnes dans le secteur de l'énergie. Nous sommes aussi présents en RD Congo dans le cadre de la réhabilitation de la centrale d'Inga I. Nous avons une bonne connaissance de l'Afrique. Nous intervenons également dans d'autres secteurs sensibles.

LDB : Lesquels ?

AGH : Nous sommes installés au Cameroun, où nous avons un contrat avec le ministère de la Défense sur la surveillance maritime -via des radars-, le long de la côte pour le contrôle de la piraterie. Ainsi, nous avons un centre de surveillance à Yaoundé et un autre à Douala qui assure le contrôle des bateaux dans les eaux territoriales camerounaises : identification, contrôle, sécurité...

LDB : Le Golfe de Guinée est sous une menace multiforme, terroriste, piraterie maritime, pêche illégale. Pourquoi pas une sécurité maritime globale ?

AGH : Nous sommes ouverts pour la région. Nous sommes prêts à accompagner les gouvernements en fonction des entités qu'ils mettront en place. Il faut que ces pays manifestent une volonté de politique globale de sécurité maritime. Nous avons les outils et l'expertise qu'il faut.

Elecnor est un groupe espagnol, présent sur les 5 continents, 33 pays au total, avec 13000 emplois, dont 900 en Angola, au Ghana, en Algérie et en Mauritanie. Elecnor est spécialisé en infrastructure, transport, distribution de l'énergie, énergies renouvelables, télécommunications, dans le domaine de l'eau et de l'environnement...

N.Nd.

CIPRES

L'étude de faisabilité pour la création du FIA confiée au cabinet Finactu

Les directeurs généraux des Organismes de prévoyance sociale (OPS) affiliés à la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres), ainsi que d'autres délégués des pays membres de cette organisation, qui se sont réunis les 7 et 8 septembre à Brazzaville, ont porté leur dévolu sur le cabinet Finactu

La réunion de la capitale congolaise visait essentiellement à sélectionner un cabinet chargé de la réalisation de l'étude de faisabilité du Fonds d'investissement africain (FIA). En effet, le nom du cabinet retenu, qui n'avait pas été communiqué dans la salle de réunion a été rendu public dans le rapport présenté au ministre du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso, par les participants. Ainsi, c'est Finactu qui a été retenu au détriment du cabinet Deloitte Conseil, en attendant la probation par le conseil des ministres de la Cipres.

« Au terme de nos travaux, la Cipres est très satisfaite des résultats auxquels nous sommes parvenus. Je peux le confirmer, le rendez-vous de Brazzaville a tenu ses promesses, tant par le nombre des directeurs généraux que vous étiez et la participation que par la qualité des conclusions et le choix du cabinet qui a été retenu », a encouragé le secrétaire exécutif de la Cipres, le Congolais Innocent Mackoumbou

Mballoula.

Selon lui, la compétence, le professionnalisme et l'expérience des directeurs généraux ont rendu possible le choix du cabinet retenu pour réaliser l'étude de faisabilité du FIA des OPS des Etats membres de la Cipres. C'est ainsi qu'il a exhorté les participants à consolider l'esprit de solidarité ayant prévalu tout au long de cette rencontre. « C'est dans cet esprit de solidarité que nous avons travaillé en s'appuyant sur des arguments solides avancés par les uns et les autres pour aboutir aux brillantes conclusions moissonnées par cette rencontre qui, j'espère, ne pourront pas renforcer les tiroirs de l'oubli, le sommeil interminable des nombreuses initiatives ayant précédé sur le chemin des mêmes préoccupations souvent en Afrique », a-t-il souhaité. La rencontre de Brazzaville a donné, a précisé Innocent Mackoumbou Mballoula, le ton et le rythme à l'évolution de la réflexion et de l'action face à la probléma-



Une vue des directeurs généraux dans la salle; crédit photo Adiac

tique et aux enjeux liés à la mise en place du FIA. Ce vaste chantier, a-t-il rappelé, qui intègre incontestablement d'autres, qui sont chers au secrétariat exécutif, constituera l'épine dorsale de leur engagement pour une meilleure réussite des actions dans la dimension intégrative du panafricanisme. Il s'est, par ailleurs, félicité de l'hospitalité des autorités congolaises ayant accueilli de façon consécutive les deux dernières réunions de la Cipres.

Le Congo envisage d'abriter le siège du FIA

Clôture des travaux, le directeur

de cabinet du ministre du Travail et de la sécurité sociale, Frédéric Manienze, a rappelé que la rencontre de Brazzaville témoigne de la vision du secrétariat exécutif de la Cipres de rechercher les techniques innovantes. Ceci en vue à la fois de pérenniser, de viabiliser et de rentabiliser financièrement ses OPS par le moyen de la création du FIA. D'après lui, cette réunion trouvera inéluctablement un écho favorable, après cette phase de sélection à laquelle sera adossé le rapport définitif de l'étude de faisabilité. « Ce sont déjà- là les témoignages d'un succès. Aussi, suis-je conduit à dire que

L'art de gérer se trouve dans la recherche continue de solutions aux problèmes posés. Là est donc l'essence de la Cipres ouverte sur le futur. Et votre présence en si grand nombre à cette sélection symbolise l'intérêt que la Communauté des OPS attache à cette industrie financière en cours de gestation », a-t-il conclu.

Notons que la rencontre de Brazzaville a regroupé les directeurs généraux et les délégués de onze pays sur les seize que compte cette organisation. Il s'agit, entre autres, du Mali, Sénégal, RDC, Madagascar, Bénin, Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire et le Congo, pays hôte.

Réceptionnant le rapport de ces assises, le ministre du Travail et de la sécurité sociale a émis le souhait du Congo d'abriter le siège de cette structure en phase de gestation. En effet, une fois créé, le FIA aura un capital d'au moins 300 millions FCFA. Il aura pour ambition à court terme la création de la « Sécu banque », afin d'exercer les activités relatives aux opérations de crédit et de recevoir du public des dépôts de fonds à vue et à terme.

Parfait Wilfried Douniama



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS) « Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants en vue de l'élaboration des Termes de Référence et Spécifications Techniques des services à mener dans le cadre du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF) »

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Le Gouvernement de la République du Congo à travers le Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale a reçu un financement auprès du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif « au recrutement d'une firme en vue de l'élaboration des Termes de Référence et Spécifications techniques des services à mener dans le cadre du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Forêt-Bois (PACIGOF) » entré en vigueur en Décembre 2015.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent en l'élaboration des Termes de Référence des services suivants :

- Renforcement des capacités des TPE/PME, du MP-MEASI, de l'ANDPME, et de l'API ;
- Réhabilitation et équipement de la Maison de l'Entreprise (MEC) ;
- Mise en place de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) ;
- Mise en place et équipement des centres de Gestion Agréés ;
- Elaboration de la stratégie du contenu local ;
- Mise en place des Incubateurs pépinières et du centre pour l'entrepreneuriat féminin ;
- Soutien des PME des filières prioritaires ;
- Réhabilitation des locaux du MEFDDDE ;

- Formation et renforcement des capacités du personnel du MEFDDDE ;
- Restructuration et régulation de la filière forêt/Bois ;
- Mise en place de la certification forestière et de la gouvernance du processus ;
- Elaboration de la stratégie de développement de l'entrepreneuriat forestier en relation avec les incubateurs et pépinières ;
- Elaboration des spécifications techniques du matériel informatique.

Le Projet d'Appui Institutionnel à l'Amélioration du Climat des Affaires et de la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, (édition Mai 2008 révisée Juillet 2013), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des in-

formations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard, le 23 septembre 2016 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION DES TERMES DE REFERENCE ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES SERVICES A MENER DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU CLIMAT DES INVESTISSEMENTS ET A LA GOUVERNANCE SECTORIELLE FORET-BOIS (PACIGOF) »

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante : Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 668 24 31 / 05 574 18 75 ; e-mail : pade.pacade@yahoo.fr

**Le Coordonnateur du PACADEC
Joseph MBOSSA**



APPEL À CONTRIBUTION

POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE IMPACT CENTRE CHRÉTIEN (ICC) DE BRAZZAVILLE

**Avez-vous déjà expérimenté un bienfait de la part de Dieu ?
Désirez-vous soutenir l'expansion de l'Évangile de Jésus-Christ ?**

Rejoignez-nous dans le projet « **les Piliers du Royaume** » et bâtissons ensemble le nouveau temple de l'église Impact Centre Chrétien de Brazzaville.

Vous pouvez, dès à présent, nous faire parvenir, en une ou plusieurs fois, votre contribution financière et/ou matérielle pour construire ce temple d'une capacité de plus de 2500 places avec en plus des salles annexes polyvalentes destinées, entre autres, à des formations pluridisciplinaires ainsi que des espaces dédiés aux jeunes et aux enfants.

Moyens de paiement

Vous pouvez nous faire parvenir votre contribution en espèces par :

- **Chèque** à l'ordre de **Impact Centre Chrétien**.
- **Virement bancaire** sur notre compte ECOBANK dont voici les coordonnées

BANQUE	CODE BANQUE	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
ECOBANK	30014	00001	01404655801	30

- **Transfert d'argent** via Western Union, MoneyGram, Charden Farel, Mawéné etc.
- **Airtel Money** en composant *128*100*Montant*Code pin personnalisé#Ok.
- **MTN Mobile Money** en composant *105# Ok, puis suivez les instructions.

Nous comptons sur le concours de tous pour la réalisation de ce projet.

Description de la nouvelle église ICC - Brazzaville

- **Un auditorium principal d'une capacité de plus de 2500 places**
- **Un auditorium annexe d'une capacité de 500 places**
- **Deux bâtiments annexes contenant 18 salles polyvalentes**
- **Un parking de plus de 200 places**
- **Une cafétéria**
- **Une librairie et une bibliothèque**
- **Des espaces verts**
- **Un espace récréatif pour enfants**

Ne laissez pas l'histoire s'écrire sans vous !

Semez abondamment dans le Royaume de Dieu
et récoltez toutes sortes de grâces et de bénédictions.

Exode 25 : 2-3, 8

« ² parle aux enfants d'Israël. Qu'ils m'apportent une offrande ; vous la recevrez pour moi de tout homme qui la fera de bon cœur. ³ Voici ce que vous recevrez d'eux en offrande : de l'or, de l'Argent et de l'airain ;...
⁸ Ils me feront un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux »

Contacts

Tél: (+242) 06 850 0555 / 05 050 1515

Adresse : 1 rue Dzabana Jadot, Diata.

Derrière le Stade MASSAMBA DÉBAT

✉ : info@lespiliersduroyaume.org

f : Les Piliers du Royaume

www.lespiliersduroyaume.org

EAU POTABLE

Des produits chimiques pour l'usine de Djiri

L'usine d'eau de Djiri a reçu, le 9 septembre à Brazzaville, quatre-vingt-quinze tonnes de sulfate d'alumine, soit 1900 sacs, puis cinquante-cinq tonnes d'hypochlorite de calcium, soit 1222 touques contenant du chlore devant servir à la désinfection de l'eau.

La direction générale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), sous la conduite de Freddy Mbongo Kanga, responsable de production du complexe de Djiri, a organisé une visite guidée sur le site au profit des journalistes appelés à servir de relais auprès de la population, pour démentir l'opinion selon laquelle l'eau produite par la SNDE ne serait pas de bonne qualité. Il s'est agi pour cette société d'enlever le doute sur la qualité de l'eau fournie et vulgariser les produits utilisés dans son traitement.

Alliant connaissances théoriques et pratiques, les enseignements donnés ont porté sur plusieurs modules, entre autres, les procédés classiques de traitement d'eau. Avant d'être disponible au robinet, l'eau passe par quatre étapes : la pré chloration - l'injection du chlore - la clarification qui permet l'élimination des particules en suspension. Après son passage à travers des grilles qui retiennent des matières les plus grosses, l'eau est acheminée dans des bassins dits de décantation. Là, sous l'effet de leurs poids, les particules gravitent vers le fond où elles se déposent. L'eau décantée est ensuite filtrée à travers une ou plusieurs couches de substrat granulaire, comme du sable, qui retient les particules résiduelles, les plus fines.

La désinfection

En fin de traitement, la désin-

fection permet l'élimination des micro-organismes et pathogènes (bactéries et virus). On utilise pour cela un désinfectant chimique comme le chlore (...).

Telle que présentée par le responsable de production Freddy Mbongo Kanga, l'usine consomme en sulfate deux tonnes et demie par jour, une tonne en chaux et demi tonne en hypochlorite par jour. La capacité de pompage est de 8000 m³, et refoule 7500 m³ par heure. Les quatre-vingt-quinze tonnes de sulfate de calcium livrées ont une durée d'un mois de consommation. Cent tonnes autres arriveront au mois d'octobre et quatre-vingt-quinze tonnes en novembre. Quant à l'hypochlorite, il a une durée de trois mois de consommation. Ainsi jusqu'à la fin de l'année, il n'y aura pas de rupture, a-t-on appris des sources proches de la SNDE.

Devant la réticence de certains clients sur la qualité de l'eau, Freddy Mbongo Kanga, a fait savoir que l'eau qui est produite à l'usine de Djiri est contrôlée à chaque étape avant la sortie. Parlant de la coloration de l'eau, il a fait observer que « L'eau peut être claire et légèrement colorée, cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas potable. Les paramètres de l'OMS nous demandent de la sortir même avec une coloration de 15. Mais, si vous voyez nos colorations, nous sommes toujours à moins de 5 ».

« Sur l'odeur de la javel, pour votre bonne information, dans les pays avancés, les gens consomment de l'eau seulement quand ils sentent l'odeur de la javel ; ça rassure que l'eau est désinfectée, mais cette javel est dosée », a-t-il précisé.

Guillaume Ondzé

PROTECTION SOCIALE

Le projet Lisungi sera bientôt étendu à l'échelle nationale

Fort des résultats probants obtenus dans sa phase expérimentale, Lisungi, système de filets sociaux, bénéficie d'un financement additionnel de la part de la Banque mondiale (BM) d'un montant de 10 millions de dollars américain, soit plus de 5 milliards FCFA

Le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, a annoncé, ce montant au cours d'un point de presse qu'il a co-animé, le 9 septembre avec la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dzingo Dzingo. En effet, La BM s'est engagée à apporter un financement additionnel afin d'augmenter la couverture actuelle et étendre les activités de Lisungi. « Aujourd'hui, nous avons un certain nombre de familles qui en bénéficient, il faudrait que nous passions à l'échelle pour que d'autres villes et d'autres quartiers et familles puissent en bénéficier », a indiqué Djibrilla Issa.

Selon lui, la première phase a concerné les transferts monétaires conditionnels pour favoriser l'accès à l'éducation et à la santé. Le financement additionnel permettra, quant à lui, aux différents bénéficiaires de participer à d'autres activités génératrices de revenu. « Il faudrait que les bénéficiaires des transferts monétaires arrivent à avoir une activité pérenne, qu'ils accèdent à la formation professionnelle afin que leur autonomie soit pérenne, donc briser ce cercle vicieux de la pauvreté », a-t-il poursuivi.

Le représentant de la BM au

Congo, s'est par ailleurs, félicité des résultats obtenus au cours de la phase pilote. Il a par exemple, salué l'augmentation du taux de fréquentation scolaire, à Makoua et Oyo dans la Cuvette qui est respectivement passé, d'après lui, de 71 à 89% et de 63% à 93%. La BM constate également que 24% des ménages ou personnes ayant bénéficié des transferts monétaires ont déjà initié des activités commerciales ou acheté des équipements agricoles pour faire

nés non seulement par les différents ministères au Congo. Il a, enfin, rassuré le Congo de l'appui des partenaires techniques et financiers dont la BM dans le cadre de ce projet pour apporter les financements additionnels afin de passer à l'échelle et bâtir sur les résultats positifs obtenus.

La ministre des Affaires sociales, de son côté, rappelé que les premiers bénéficiaires sont des populations les plus pauvres dont la dépense par tête se situe



Une vue de la salle ; crédit photo Adiac

la production agricole. Tous ces aspects permettent, s'est-il réjoui, à ces personnes de se prendre elles-mêmes en charge.

Des défis importants à relever

Evoquant des défis, Djibrilla Issa a noté la nécessité pour les autorités congolaises de rendre disponible dans les délais, les fonds de contrepartie pour la poursuite du projet et éviter le retard dans le paiement des transferts monétaires. Il a également souhaité une synergie, cohérence entre les différents programmes d'appui aux populations vulnérables qui sont me-

sous le seuil de pauvreté alimentaire (16 972,5 FCFA par mois). Antoinette Dzingo Dzingo s'est également félicitée des résultats de la mission de supervision de la BM venue de Washington, conduite par Philippe Leite, qui a permis une pré évaluation de la deuxième phase du projet Lisungi. « S'agissant du système des filets sociaux, le registre social unifié et le système de gestion de l'informatique sont en cours de développement. Pour ce qui est du Registre social unifié, il compte à ce jour, 19 274 ménages », a-t-elle annoncé.

Parfait Wilfried Douniama

Coopération économique régionale: vers une zone de libre-échange ACP-UE?

L'intégration harmonieuse des 48 pays d'Afrique, des 15 pays de la Caraïbes et des 14 pays du Pacifique (ACP) dans la mondialisation, dépend de leur capacité à négocier, conclure et tirer profit des accords asymétriques avec leurs principaux partenaires.

I- Des accords asymétriques des ACP : Avec l'Union Européenne (UE), ils datent du Traité de Rome du 5 mars 1957, instituant la Communauté Economique Européenne et prévoyant une aide aux pays membres et Territoires d'Outre-Mer sous la forme d'une Convention d'application relative à l'association. Depuis, deux Conventions de Yaoundé (1963, 1969), quatre Conventions de Lomé (entre 1975-2000), un Accord de Cotonou (2000), et un Accord de Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique (2001), fondent un partenariat économique basé sur la préférence commerciale non réciproque, la suppression des droits de douane des exportations des ACP vers l'UE, et le maintien des droits de douanes sur leurs importations de l'UE vers les ACP. Mais, ce dispositif s'accompagne des barrières non tarifaires ou normes de l'UE, limitant les exportations produits manufacturés des ACP vers l'UE; des subventions agricoles de l'UE à ses producteurs, rendant peu compétitives les productions des ACP; et des pertes de change que les réserves bancaires des ACP ne peuvent couvrir sans recourir à l'emprunt, conséquences des symétriques accords de coopération monétaire de 1999, établissant un système

de change à taux fixe des monnaies des ACP avec l'Euro, faiblement régulé par les aides du Fonds Européen de Développement aux ACP de 22 milliards d'Euros de 2002-2006, puis de 22,7 milliards d'Euros de 2008-2013, jusqu'à 30,5 milliards d'Euros de 2014-2020.

Avec les USA, la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique (2000), permet aux ACP d'exporter certains produits en franchise de droits vers les USA. Avec le reste du monde, l'accord sur la facilitation des échanges de l'OMC de Bali (2015), vise la réduction des coûts d'exploitation dans les zones de libre-échange.

II- Les résultats: La part des exportations des ACP vers l'UE décroît, en passant de 7 % en 1975 à 3% en 2009. En 2013, les échanges Afrique-UE représentaient 358 milliards de dollars USD dont 150 milliards d'exportations de l'UE vers l'Afrique et 208 milliards d'exportations de l'Afrique vers l'UE.

L'Afrique, avec une croissance moyenne de 5% par an depuis 10 ans, est un relais efficace de la croissance pour l'UE et pour les pays émergents. La Chine, le leader des BRICS qui détient 17,7% de la part de marché de l'Afrique, est devenue le principal partenaire commercial de ce continent; alors que les échanges de l'Afrique vers les USA stagnent à 110 milliards de dollars USD.

Or, faiblement diversifiées et faiblement industrialisées, les économies africaines demeurent des fournisseurs des hydrocarbures et des produits miniers à 72% de leurs exportations vers l'UE, contre 28% seulement des produits manufacturés à valeur ajoutée.

III- Vers un accord de libre-échange global: Depuis 2002, l'UE négocie des Accords de Partenariat Economique (APE) avec

les ACP, pour former une zone de libre-échange UE-ACP. Ces accords prévoient dès 2007: l'interdiction de l'augmentation ou de la création de droits de douanes à l'importation, l'interdiction de quotas d'importation ou d'exportation, la suppression progressive des subventions à l'exportation des produits agricoles de l'UE, l'interdiction des pratiques commerciales déloyales, et la mise en place des mesures de sauvegarde multilatérales temporaires. Les pays de la Caraïbes ont signé un APE en 2009. Ceux d'Afrique de l'Ouest, Australe et Orientale ont conclu des APE adaptés en 2014. Les négociations peinent à aboutir dans la Configuration Afrique Centrale, unissant la CEMAC, la RDC et Sao Tomé. Le Cameroun a signé en 2009, un APE intérimaire avec l'UE, fixant un démantèlement tarifaire sur 17 ans. Ratifié en juillet 2014, il est opérationnel depuis le 04 août 2016. Le Congo a signé, en juillet 2016, un accord de convertibilité du Franc CFA avec le Yuan chinois. Ces initiatives appellent un APE et un accord monétaire équitables avec l'UE, afin que la Configuration Afrique Centrale batte sa propre monnaie comme la CEDEAO en 2020. Ainsi, le profil économique des ACP exige une libération progressive et maîtrisée de leurs marchés commerciaux et monétaires dans le cadre d'un Programme Régional d'Accompagnement du Développement, renforçant leurs capacités avant l'instauration d'une zone de libre-échange UE-ACP. Une meilleure coordination de leurs intérêts s'impose, pour mieux conjuguer les conséquences de l'ouverture généralisée des marchés.

Par Emmanuel OKAMBA,
Maitre de Conférences HDR en Sciences de Gestion

GABON

L'opposant Jean Ping fait monter la pression, Ali Bongo l'accuse d'avoir créé la violence

L'opposant Jean Ping a mis en garde vendredi la plus haute juridiction du Gabon après le recours qu'il a déposé contre la réélection d'Ali Bongo Ondimba, alors que le pays commence à battre le compte à rebours du verdict attendu d'ici deux semaines au plus.

« Je n'ai pas exercé ni déclenché la violence », a déclaré M. Bongo, affirmant que les émeutes meurtrières et les pillages massifs étaient dus à « un climat » que l'opposant Jean Ping « a créé lui-même » après « une campagne violente, de mensonges, de dénigrement ».

« Président élu je le suis », a répété de son côté M. Ping, donné perdant d'une courte tête par les résultats officiels provisoires au profit du président sortant.

« Le président sorti », a-t-il ironisé, vêtu d'un costume sombre et d'une chemise bleu ciel, sous les vivats de 200 à 300 partisans réunis dans la cour de son QG de campagne de Libreville qui porte encore les traces de l'assaut des forces de sécurité il y a dix jours. M. Ping demande à la Cour constitutionnelle un nouveau comptage des voix bureau de vote par bureau de vote dans la province du Haut-Ogooué (sud-est), qui a assuré la victoire de M. Bongo avec plus de 95% des suffrages et plus de 99% de participation.

L'opposant a mis en garde les neuf juges - nommés par le chef de l'Etat et les présidents de l'Assemblée nationale ainsi que du

Sénat -, dont la décision sera sans appel. « Il ne fait aucun doute qu'en cas de non-respect de la réalité du vote des Gabonais par la Cour constitutionnelle, le peuple, qui n'aurait dans ce cas plus rien à perdre (...) prendra son destin en mains », a lancé M. Ping.

La Cour dispose d'un délai de quinze jours pour rendre son verdict. Le pays vit dans un calme tendu depuis l'éruption de violences meurtrières qui a suivi l'annonce le 31 août de la réélection d'Ali Bongo (manifestations, déploiement sécuritaire, émeutes, pillages...).

Tour de Pise

M. Ping a reconnu qu'il avait saisi avec des « appréhensions légitimes » la Cour « que les Gabonais appellent désormais la Tour de Pise, parce qu'elle penche toujours du côté du pouvoir. Mais je suis républicain », a-t-il ajouté.

Pour le président Bongo, c'est un « climat que M. Ping a créé lui-même par rapport à la campagne qui a été la sienne. Une campagne violente, une campagne de mensonges, de



Jean Ping

dénigrement qui n'a pas fait honneur au pays, donc je ne m'inscris pas dans ce registre du tout ».

Reconnaissant qu'aucun dialogue direct n'a pas été entamé avec Jean Ping, le président sortant a affirmé : « Ce n'est pas de ma faute ». « Moi je n'ai jamais refusé de discuter », a-t-il dit. « J'ai voulu des élections démocratiques, j'ai voulu des élections transparentes, j'ai voulu un scrutin qui soit juste, je ne suis pas rentré en fraudes ».

La France, qui souhaitait la saisine de la Cour constitutionnelle, a prévenu que les contestations devaient être « examinées avec transparence et impartialité », selon son ministre des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault.



Ali Bongo

« La France demeure attentive à la situation de plusieurs de ses compatriotes en faveur desquels elle souhaite exercer la protection consulaire prévue par la convention de Vienne. Elle appelle à la pleine coopération des autorités gabonaises ».

Quelque 10.000 Français sont inscrits dans les consulats de France de Libreville et de Port-Gentil, la capitale économique. Plusieurs milliers d'autres vivent au Gabon sans être enregistrés dans les consulats. Un navire de guerre français se trouve dans le golfe de Guinée entre Pointe-Noire et Malabo, a indiqué de son côté sur RFI un porte-parole de l'état-major de l'armée française.

Pour sa part, Le Maroc a appe-

lé vendredi « à la retenue et à la sagesse » au Gabon, en pleine crise post-électorale, dénonçant « les appels à la violence lancés par certains candidats », selon le ministre des Affaires étrangères.

Signe de tension au Gabon, un journaliste de la télévision publique très proche du pouvoir, Gabon Télévision, a été bousculé et insulté vendredi dès son arrivée au QG de Jean Ping, avant la déclaration de l'opposant.

Insulté « collabo », « enfoiré », le journaliste, Jean-Raoul Mbadinga, a été raccompagné sous escorte à l'extérieur de l'enceinte.

Les partisans de M. Ping accusent Gabon Télévision et sa chaîne d'information continue Gabon 24 de mentir ou de ne rien dire sur le « vrai bilan » des violences.

Ces troubles ont fait trois morts, selon le ministre de l'Intérieur, un chiffre contesté par M. Ping, pour qui « les morts s'ajoutent aux morts ».

« D'ores et déjà, nous exigeons l'ouverture d'une enquête internationale, qui ferait toute la lumière sur les violences de ces derniers jours et particulièrement sur ces morts dont le nombre devient effrayant », a affirmé le rival d'Ali Bongo, sans avancer de preuve.

Source : AFP

CANAL+ OVERSEAS S.A.S AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 192.033.401 RCS NANTERRE

ACCEDEZ AU MEILLEUR DU FOOT

UEFA EUROPA LEAGUE

UEFA CHAMPIONS LEAGUE

Premier League

LIGUE 1

LFP

20 000 FCFA* LE DECODEUR

LES BOUQUETS CANAL+

06 877 92 92 (COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

* Offre soumise à conditions du 01/08/2016 au 30/09/2016 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

FONDS NATIONAL DU CADASTRE

Jean Claude Moundanga veut participer aux grands défis de l'émergence du Congo

Le directeur général du Fonds national du cadastre (FNC) a présenté sa structure au Salon de l'immobilier, de la construction, de l'habitat et de la décoration du Congo, tenu du 31 août au 2 septembre, à Pointe-Noire. Dans une interview exclusive, Jean Claude Moundanga revient sur l'origine, les missions et les ressources de ce fonds.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Votre structure ne semble pas connue du grand public, quelles sont ses attributions ?

Jean Claude Moundanga (J C M) : Créé par loi n°29-2011 du 3 juin 2011, le Fonds national du cadastre (FNC) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Conformément à l'article 3 de la loi n°29-2011 du 3 juin 2011, portant sa création, cet établissement a pour mission d'assurer le financement des travaux relatifs : à l'aménagement des terrains ; l'établissement, la conservation et la rénovation du cadre ; l'établissement et la densification des réseaux géodésiques ; la conservation et la rénovation des repères et des signaux ; la réhabilitation des réseaux cadastraux ; aux études de contrôles techniques des travaux cadastraux.

En effet, le Fonds national du cadastre se doit de financer les travaux de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains (l'AFAT) du Bureau d'études et de contrôle des travaux cadastraux (BECTC), de la direction générale des affaires foncières, du ca-

dastre et de la topographie (Dgafct), et ceux de la direction générale du domaine de l'Etat (Dgde).

Pour rappel, en 2011, le ministère des Affaires foncières et du domaine public a procédé à la création de trois établissements publics fonciers, notamment l'AFAT, et le FNC, véritables outils nécessaires permettant la mise en œuvre des réformes foncières entamées en 2004.

LDB : Quel est alors son intérêt pour les populations lorsqu'on sait que les grandes villes du Congo sont dans l'impasse à cause des occupations anarchiques ?

J C M : Ce fonds est d'une importance capitale pour la population. D'abord, il vient renforcer le dispositif foncier qui inclut les anciennes directions générales, celles des affaires foncières, du cadastre, de la topographie et du domaine de l'Etat. Le FNC qui est un des maillons forts de ce dispositif foncier dont le rôle est de financer les travaux, à l'image des aménagements des terrains de l'AFAT, terrains déjà viabilisés avec toutes les commodités permettant une paisible vie en société. Ces espaces de terre sont des gages pré-



lables à l'occupation humaine. Ainsi, ces terrains aménagés pourraient être vendus à la population à moindre coût, pour favoriser leur accès facile à la terre.

LDB : Vous avez parlé d'autres structures existantes, quel genre de rapports opérationnels entretenez-vous ?

J C M : Il ressort de l'article 4 de la loi portant création du FNC, que ses financements proviennent de plusieurs sources dont notamment des quotes-parts de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non-bâties et celles du montant des transactions foncières. Ainsi, il se dégage logiquement un lien entre le cadastre et le FNC, du fait que les ressources

ci-dessus citées permettront le financement des travaux qui seront effectués par les services du cadastre. Au regard de tout cela, le FNC se présente comme le partenaire financier de la Dgafct.

A travers le financement des travaux d'aménagement de l'AFAT, l'Etat mettra à la disposition des usagers du foncier tant publics que privés des terrains prêts à l'emploi, c'est-à-dire préalablement aménagés et purgés de tout contentieux. Le FNC finance également les études et contrôles techniques des travaux cadastraux.

LDB : quels sont vos mécanismes de financement ?

J C M : En tant que banque du foncier, le FNC a mis en place un processus de financement qui se présente selon les étapes suivantes : réception des projets en provenance des autres établissements publics fonciers ; examen des dossiers de demande de financement, notamment en termes de pertinence économique, financière et technique ; financement des projets dont l'examen s'avère concluant.

LDB : Depuis sa création en 2011, quels sont les projets que le FNC a déjà réalisés ?

J C M : C'est dans ce contexte que plusieurs projets ont été financés, notamment l'achat de terrains (70 hectares) pour le compte de l'AFAT à Lifoula en 2014, en vue de la construction d'une cité moderne par la société sud-africaine Bella

Casa. Nous avons également acheté des terrains à Ignié en 2014, destinés à la construction des logements sociaux par les investisseurs nationaux ou internationaux, et financé les études et contrôles des travaux cadastraux pour le compte du Bec-ct.

LDB : Qu'est-ce que le salon de l'immobilier de Pointe-Noire représente pour vous ?

J C M : Parrainé par le ministère des Affaires foncières et du domaine public, cette rencontre a connu la participation de toutes les structures sous tutelle. En effet, ce salon a permis aux exposants de communiquer et valoriser leurs services afin de séduire le public venu nombreux et permettre à certains orateurs de nouer leur partenariat.

LDB : Quel a été votre message à l'endroit des participants à ce grand rendez-vous ?

J C M : Le travail que nous avons réalisé n'est pas bien entendu suffisant pour nos cinq années d'existence. A cet effet, nous avons profité de la tenue de ce salon d'intérêt économique et financier pour lancer un vibrant appel aux partenaires tant nationaux qu'internationaux de bien vouloir apporter les capitaux nécessaires au FNC en vue de participer activement aux grands défis de l'émergence du Congo.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN



LES DÉPÊCHES DU CONGO

ÉDITION INTERNATIONALE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION INTERNATIONALE

DISPONIBLES À PARIS

OÙ TROUVER VOTRE QUOTIDIEN ?

- Kiosque Place Clichy (face Quick) au 7, Place de Clichy 75017 Paris
- Kiosque Ménilmontant au 139, bd de Ménilmontant 75011 Paris
- Kiosque face au Fouquet's 99, av. des Champs Elysées 75008 Paris
- Kiosque Porte de Clignancourt au 77, bd d'Ornano 75018 Paris
- Kiosque au 27 avenue Hoche 75008 Paris
- Kiosque sortie métro Barbès Rochechouart 75010 Paris

Brazzaville
Kinshasa

Abonnez-vous per mail : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

A l'attention des citoyens russes résidant en République du Congo

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie le 18 septembre 2016 des élections parlementaires à la Douma d'Etat.

Pour assurer le scrutin en République du Congo l'Ambassade envisage d'organiser le vote :

- le 11 septembre 2016 à Pointe-Noire à l'adresse suivante : 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie),
- le 18 septembre 2016 à Brazzaville au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 20 h 00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

Coordonnées de la commission électorale :

Tel. 05-550-30-14,

e-mail: amrussie@yandex.ru

NECROLOGIE

Les enfants Makéla, la famille Mialoungoula annoncent aux parents, ami(e)s et connaissances le décès de leur soeur, Viviane Mialoungoula, survenu le 7 septembre 2016, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°50, rue Kongo à Texaco la Tsiémé. La date de l'inhumation vous sera communiquée prochainement.



REMERCIEMENTS



Albert MOUSSOUNDA LOU-FOUMA, ancien Maire de Tié-Tié, Colonel Serge MPASSI, Michel NGOLO, Edmond LOUFOUMA, Marcel MAPANGA, Léon BOUKASSA et toute la famille, remercient sans distinction, les amis et connaissances, pour leur soutien et assistance multi-formes, lors du décès de leur père et oncle LOUFOUMA Bernard (Lénine), survenu le 05 août 2016 à MOUDZANGA NKILA-NTARI dans le district de YAMBA. Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre sincère gratitude et reconnaissance.

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Mangoulers (Mpila), Brazzaville



Fourniture d'équipements pour pelle sur chenilles Liebherr 932

Référence de publication : 06-16/FR/VN

Le GIE-SCEVN envisage d'attribuer un marché de fournitures d'équipements pour une pelle sur chenilles de marque Liebherr 932 à Brazzaville, financé par le Fonds Européen de Développement (FED). Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante:

Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN)

Sis au Port fluvial de Brazzaville

BP 179 Brazzaville, Congo

E-mail : dekalex2002@yahoo.fr / nge2015@yahoo.fr

et sera également publié sur le site du GIE-SCEVN : www.gie-scevn.com

La date limite de remise des offres est fixée au 10 octobre 2016 à 10H00 au GIE-SCEVN.

Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions au dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site du GIE-SCEVN (www.gie-scevn.com).

CHRONIQUE

La Journée internationale de la charité

Depuis 2013, les Nations unies ont décidé de donner à la charité cette vertu qui nous est chère, une impulsion internationale en la commémorant une fois l'an. Ainsi sa journée internationale est-elle célébrée chaque 5 septembre, associée à l'image de celle que l'on considère à juste titre comme son icône, Mère Teresa, prix Nobel de la paix en 1979 pour son action en faveur de l'élimination de la pauvreté et qui décéda le 5 septembre 1997.

Naturellement, les Nations unies en instituant cette journée ont considéré que la charité pouvait être un élément déterminant pour favoriser le dialogue et la solidarité entre des peuples, de civilisations, de cultures et de religions différentes à l'instar de l'enthousiasme des populations pauvres d'Inde, lorsque Mère Teresa reçut son prix, en leur reversant la somme, ce geste représenta une motivation supplémentaire pour les Nations unies.

Tiré du latin «caritas», qui signifie «cherté», «amour», La charité est cette vertu qui tend à vouloir le bien d'autrui, le soulager de ses peines, la charité c'est donc bien l'amour du prochain. Le Moyen Âge développait déjà ses maisons de la charité, hospices ouverts aux pauvres et aux orphelins. «Faire la charité» signifie donc se comporter de manière bienfaitante, notamment en donnant de l'argent à plus pauvre que soi.

D'après l'idée que l'on s'en fait généralement, la charité consiste à donner quelque chose à quelqu'un, sans attente de contrepartie, selon une pure «bonne volonté»; l'image la plus commune, pour l'illustrer, est le don d'une pièce à celui qui tend la main dans la rue, lui décerner une journée internationale relève-t-il de la philanthropie ?

Assurément, mais puisque la charité doit être définie comme «l'amour désintéressé pour autrui», peut-on sans risque d'être contredit, affirmer que les Nations unies n'en attendent aucun retour ?

Son secrétaire général le reconnaît, l'aide humanitaire est devenue plus que jamais nécessaire et malencontreusement, le monde compte de plus en plus de réfugiés et de personnes déplacées en comparaison avec toute autre époque depuis la fin de la seconde Guerre mondiale, aussi les œuvres de bienfaisance devraient-elles jouer «un rôle de plus en plus crucial pour la satisfaction des besoins de l'humanité.[..]».

Il s'agit bien entendu de contribuer à freiner la misère humaine mais aussi à réduire les risques qu'elle s'impose chez le voisin, l'on pourrait se demander quel est réellement l'objectif visé !

Il est avéré que la pauvreté s'est invitée dans l'ensemble des pays du monde, notamment dans les pays en développement, quelle que soit leur situation économique, sociale et culturelle, il est aussi vrai qu'il ne peut être qu'utile et vital qu'au sein des Nations unies, les États membres, les organismes et autres organisations internationales et régionales, ainsi que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et les particuliers, célèbrent de concert et comme il convient cette Journée internationale, en encourageant la charité, notamment par des activités pédagogiques et de sensibilisation.

Les Nations unies s'appêtent à adopter le nouvel agenda de développement avec ses 17 Objectifs de développement durable, et il est mis un accent sur l'apport des organisations philanthropiques et bénévoles qui, grâce à leurs ressources, leurs connaissances et leur ingénuité, se révèlent des partenaires précieux et cruciaux dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement durable pour 2030, alors sans l'ombre d'un doute il faudra toujours soutenir et amplifier cette journée internationale.

Ferréol GASSACKYS

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

« Sur la braise » d'Henri Djombo sur les planchées de l'Icf

Plusieurs fois présentée sur différentes scènes du Congo et d'ailleurs, dont celles du Festival international d'Alger (Algérie), de l'Unesco à Paris (France); la pièce de théâtre « Sur la braise » écrite par le romancier-dramaturge Henri Djombo a été une fois de plus exécutée, le 09 septembre dernier à l'Institut français du Congo (IFC) par le Théâtre de l'environnement dirigé par Osée Colins Koagne.

Cette représentation théâtrale s'inscrit dans le cadre de la tournée panafricaine que va entreprendre le Théâtre de l'environnement. En effet, après Brazzaville ce groupe se rendra à Wallonie Bruxelles à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), à Yaoundé au Cameroun, puis à Dakar au Sénégal.

Pour Osée Colins Koagne, directeur artistique et promoteur du théâtre de l'environnement; c'est un plaisir de mettre sur scène cette pièce qui est une contribution au développement durable. « Cette pièce de théâtre met en scène les mots qui minent les entreprises publiques. Elle dénonce la xénophobie, la bureaucratie et lutte contre les antivaleurs. C'est ça qui fait que l'Afrique soit sous développée. Si les gens peuvent

le comprendre, l'Afrique ira de l'avant. Car, cette pièce de théâtre est un miroir. Et quand on vient se mirer, s'il y a une tache, on enlève, mais on ne casse pas le miroir, parce que le miroir n'a rien fait. Ainsi donc, à travers cette pièce, nous essayons de parler aux populations ».

En effet, cette pièce de théâtre parle de Joseph Niamo qui est un jeune cadre bonikois. Il est victime du cannibalisme bu-

style où l'humour et la dérision font bon ménage.

Henri Djombo, son auteur, a exprimé sa joie à l'issue de cette représentation. « Je suis autant ému que vous en regardant ce spectacle. Je l'ai suivi plusieurs fois, mais chaque fois, je suis pris de la même émotion. Parler d'une pièce qui est sorti d'un roman intitulé « Sur la braise » que nous avons eu sur scène à travers cette représentation physique, pourrait être



Lors de la représentation de Sur la braise

reocratique alors qu'il fait ses premiers pas dans l'administration de son pays. Débarqué de son poste de chef d'entreprise, il s'enfonce dans un univers tissé de passions et de violences gratuites. « Sur la braise » retrace son itinéraire dans un

prétentieux, parce que la scène nous offre des images extraordinaires qui nous amènent à la libre interprétation, peut-être même à une adaptation personnelle. Je ne peux rien ajouter à ce qui a été joué ici par ces talentueux acteurs... ».

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

(Ligue 2) 6^e journée

Bruce Abdoulaye et Clevid Dikamona étaient titulaires (le premier dans l'axe, le second à droite) lors du match nul de Bourg-en-Bresse à Lens (1-1). Si les Bressans courent toujours après leur premier succès de la saison, ce résultat est positif. Sans Hardy Binguila et Charlevy Mabilia, non retenus, Auxerre partage les points à domicile face à Sochaux (0-0).

Sans Chris Malonga, en phase de reprise, ni Yven Moyo, suspendu, Laval bat Orléans 3-1. Remplaçant dans les rangs de l'USO, Ferris Ngoma est entré à la 82e.

Remplaçant au coup d'envoi, Tanguy Ndombéle est entré à la 85e lors de la victoire d'Amiens face à Tours (3-1). La première apparition du jeune milieu offensif franco-congolais.

Fernand Mayembo n'était pas dans le groupe de Niort, défait à domicile par Nîmes (1-3).

Lundi, le RC Strasbourg de Ladislav Doukhan recevra l'Estac de Randi Goteni.

Au classement, le SC Amiens



Bruce Abdoulaye et Bourg-en-Bresse prennent un point chez le RC Lens de Fortuné (droits réservés)

prend la tête avec 13 points, tandis que Strasbourg recule à la 6e place, avec 9 points, en attendant son match face à Troyes. Les Aubois qui se classent 11e avec 7 points. Auxerre, une seule victoire au compteur, est 13e avec 6 points, devant Laval, 17e et Orléans, 18e, avec 5 points. Bourg-en-Bresse et Niort ferment la marche avec 3 petits points. France (National)

National, 6^e journée

Sans Bevic Moussiti Oko, non

entré en jeu, Dunkerque bat Sedan 2-0. Hugo Konongo était titulaire mais n'a pu empêcher cette 3e défaite de la saison (pour 1 succès et 2 nuls).

Blanstel Koussalouka était titulaire lors du match nul du CA Bastia à Epinal (1-1). L'ancien Monégasque, à l'aise dans l'entrejeu, a joué toute la rencontre. Au classement, Dunkerque reste en tête avec 14 points, le CA Bastia est 9e avec 8 points et Sedan est 16e et avant-dernier, avec 5 points.

Camille Delourme

ENJEUX POLITIQUES

Le dialogue entre dans sa phase décisive

La problématique du processus électoral dans ses différents aspects a été renvoyée en commissions thématiques pour approfondissement, quitte à proposer des recommandations idoines susceptibles de sortir le pays de l'impasse actuelle.

Les choses vont très vite à la Cité de l'Union africaine où se tiennent les travaux du dialogue national. Après les prestations du président de la Céni, des représentants de l'ONU et de l'OIF, qui ont exposé sur la problématique du fichier électoral relayés par d'autres experts ont planché sur le calendrier électoral, l'heure est venue de prendre des décisions courageuses en harmonie avec les attentes des Congolais. Un exercice qui n'est pas facile. D'où l'institution des commissions thématiques qui, à la lumière des préoccupations soulevées en plénière par les parties prenantes, sont appelées à formuler des propositions concrètes aux délégués dans la perspective de lever des options consensuelles. C'est à ce niveau que se trouvent présentement les discussions qui achoppent sur les options proposées par les experts sur le fichier électo-

ral ainsi que sur les séquences quant à la tenue des scrutins.

Pour le premier volet, les divergences apparentes n'occultent pas la tendance à entériner l'option d'une refonte totale du fichier électoral dans seize mois et un jour tel que recommandé par la Céni. C'est cette option qui visiblement semble recueillir les faveurs des délégués présents entraînant, de fait, le report des élections prévues pour la fin de cette année. Même l'opposition participant à ces assises semble déjà avoir donné son quitus à cette approche qui, inévitablement, va déboucher sur une transition, synonyme d'une tabula rasa. Pour maints analystes, la majorité a bien joué son jeu en poussant l'opposition dans ses derniers retranchements jusqu'à lui faire avaliser l'idée d'une transition à laquelle elle était encore réfractaire.

Ce qui va entraîner forcément un chamboulement de l'ordre constitutionnel issu du dialogue intercongolais tenu en 2002, à Sun City (Afrique du Sud) en mettant en sourdine l'architecture institutionnelle qui en découle au profit d'un compromis politique censé réguler la période transitoire. Quant aux



Les participants au dialogue

séquences liées à la tenue de onze arriérés électoraux, la majorité tente là aussi d'imprimer ses marques face à une opposition qui perd de plus en plus de terrain. Pour la coalition au pouvoir, les élections locales et provinciales, de loin les plus difficiles à organiser, sont prioritaires. C'est par elles que l'on devrait commencer pour rentrer dans la normalité du cycle électoral en

partant de la base au sommet. L'opposition, quant à elle, accorde plutôt la priorité à la tenue de l'élection présidentielle couplée aux législatives nationales, voyant dans la proposition de la majorité une astuce pour tirer en longueur le mandat présidentiel. La problématique du processus électoral dans ses différents aspects soulevés pendant la première semaine des travaux (fichier électoral,

financement, programmation et sécurisation des élections, etc.) a été renvoyée en commissions thématiques pour approfondissement. La balle se trouve donc dans le camp des délégués faisant partie des groupes thématiques du dialogue pour produire des recommandations idoines susceptibles de faire avancer le processus électoral en panne.

Alain Diasso

DIALOGUE

Albert Moleka claque la porte

L'ancien directeur de cabinet de l'opposant historique, Étienne Tshisekedi, a décidé de quitter le dialogue politique qui se tient à la Cité de l'Union africaine tandis que celui-ci vient d'atteindre sa vitesse de croisière avec le début des travaux en commissions thématiques.

Alors qu'il y participait en sa qualité de premier vice-président de l'UDPS/Kibassa, Albert Moleka estime que les « attendus » auxquels les participants aux travaux préparatoires ont convenu n'ont pas été respectés au dialogue proprement dit. Il s'agit notamment du manque de respect de certaines mesures d'apaisement, entre autres la libération

de tous les prisonniers politiques et d'opinion ainsi que la réouverture d'autres médias qui restent jusqu'à présent fermés à Kinshasa et dans la province de l'ex-Katanga.

Ce membre fondateur du front des démocrates estime qu'il n'y a pas dans le chef des délégués

de la majorité un état de bonne foi pour donner satisfaction aux revendications du Rassemblement. Il déclare avoir fait part de sa décision au représentant du clergé catholique à ce forum qui l'a compris tout en demandant aux délégués qui poursuivent les



Albert Moleka

travaux « de tout faire pour respecter les objectifs fixés en tant que Congolais ». Albert Moleka est de ceux qui pensent que « le dialogue, ce n'est pas une Assemblée constituante qui peut changer la Constitution ou essayer de la contourner ».

A.D.

EX-KATANGA

Un vent de révolte a soufflé sur Kasumbalesa

Alors que la Zambie a fermé sa frontière pour prévenir tout débordement après des heurts entre les forces de l'ordre et la population locale à la suite du meurtre d'un civil, le conseil provincial a décidé de renforcer les mesures de sécurité dans cette ville frontalière.

La ville de Kasumbalesa, frontalière à la Zambie, a vécu une journée fortement agitée le 9 septembre sur fond des échauffourées entre les forces de l'ordre et la population en colère. La mort d'un paisible commerçant aux petites heures de la matinée est à l'origine de cette turbulence qui a pris les allures d'une véritable émeute. D'après les témoignages, la victime aurait reçu une balle perdue alors qu'elle tentait d'apporter secours, à l'instar d'autres habitants, à un voisin dont le domicile avait été visité par des bandits. Dans leur fuite, ces derniers ont tiré plusieurs coups de feu et c'est sur ces entrefaites que le commerçant a été fauché. Le décès du commerçant avait suffi pour mettre de l'huile au feu.

Dans la foulée, il s'est raconté que la balle assassine serait venue des éléments de la police dépêchés sur le lieu. Ce qui a exacerbé la colère des manifestants qui s'en sont pris violemment aux forces de l'ordre jusqu'à brûler un poste



Le poste frontière de Kasumbalesa

de police et quelques installations de la Société nationale d'électricité (Snél). Pour la population locale, il n'y avait pas d'autre alternative que d'exprimer son ras-le-bol de cette manière. La ville a frôlé, l'instant d'un éclair, une insurrection comme en témoigne la présence des pneus brûlés et des carcasses des voitures calcinées sur la voie publique. Un ras-le-bol compréhensible lorsqu'on sait que la ville fait face, depuis quelque temps, à une vague d'insécurité favorisée par l'absence d'électricité. En avril déjà, deux personnes avaient été tuées dans des circonstances similaires, apprend-on.

Le bilan fait état de deux personnes tuées parmi les manifestants et de plusieurs policiers blessés à coup de jets de pierre. D'après une source locale, la mon-

tée du banditisme à Kasumbalesa serait entretenue par des mineurs désœuvrés et réduits au chômage à la suite de la fermeture de nombreuses exploitations du fait de la chute des cours des matières premières. En ralliant Kasumbalesa, ville réputée marchande par où transitent la plupart des importations et exportations du Katanga, notamment le cuivre et le cobalt qui fondent sa richesse, ces mineurs se livreraient à la criminalité pour garantir leur survie. L'autorité provinciale de l'ex-Katanga a décidé, au lendemain de ces incidents, de consolider les mesures de sécurité en renforçant, entre autres, l'action de la police et en enjoignant la Snél à fournir de l'électricité en permanence de sorte à dissuader les bandits dans leur velléité criminelle.

A.D.

CENTRES COMMERCIAUX EN AFRIQUE

Plus de trente nouveaux projets retardés, interrompus ou annulés en 2016

Le rythme de création des centres commerciaux a connu une décélération continue à la suite du ralentissement de la croissance économique dans les pays miniers et pétroliers de la région. Le dernier rapport de Sagaci Research, une société d'analyse et d'étude de marché spécialisée sur l'Afrique, fait état « d'un nombre limité de nouveaux projets ces derniers mois ». Par ailleurs, trente projets ont été retardés ou interrompus. Dans la foulée, quatre nouveaux projets ont été officiellement annulés.

Le contexte économique plutôt difficile de l'Afrique impacte négativement sur l'attractivité de la région. Et les chiffres de la quatrième édition du rapport Sagaci Research le prouvent. L'année dernière, 27 nouveaux centres, contre 28 en 2014, ont ouvert leurs portes sur l'ensemble du continent africain,

faisant passer la surface totale de vente à 6,4 millions de m². Le rapport a recensé un total de 383 centres commerciaux (hors Afrique du Sud) répartis de la manière suivante : 152 en Afrique de l'Est, 124 en Afrique du Nord, 55 en Afrique de l'Ouest, 32 en Afrique australe et 20 en Afrique centrale. Il s'agit des centres commerciaux de plus de 5 000 m² de surface de vente. Au-delà de leur recensement, Sagaci Research a établi également un classement régional qui repose sur plusieurs critères dont les types d'enseignes présentes (internationales et locales, luxe et haut de gamme, enseigne de premier plan ou secondaire) et l'atmosphère général de chaque centre.

Développement à plusieurs vitesses

L'Est (Kenya, etc.) et le Nord (Égypte, Maroc, etc.) de l'Afrique attirent le plus grand

nombre de projets dans ce secteur. Le classement de Sagaci Research établit six catégories de centres commerciaux à partir de l'attractivité et du niveau de qualité. Il se dégage que les centres les plus attractifs pour les enseignes internationales se trouvent dans le nord de la région. Mais la partie subsaharienne entre également en compétition. De la Côte d'Ivoire à Maurice en passant par la Namibie et le Kenya, plusieurs centres commerciaux ont amélioré leur classement depuis l'an dernier après des rénovations ou extensions. L'arrivée des enseignes internationales a contribué également à la consolidation de leurs positions dans le classement africain. Le regain d'intérêt sur le continent africain s'explique par plusieurs facteurs dont le développement régulier de la consommation des ménages, le faible niveau de

développement du commerce moderne, l'afflux de capitaux issus de fonds d'investissements et de professionnels de l'immobilier ainsi que le fort intérêt des marques internationales.

Des perspectives intéressantes pour la région

La tendance baissière devrait se poursuivre pour une nouvelle année consécutive, si l'on se réfère aux chiffres de ces derniers mois. Il n'empêche que la région peut toujours compter sur ses opportunités pour inverser la tendance au cours des prochaines années. D'ici à 2020, l'Afrique (hors Afrique du Sud) devrait accueillir plus de 200 nouveaux centres commerciaux. Sagaci Research projette une montée de près du double de la surface totale de vente, passant ainsi de 6,4 millions à 11 millions de m². Les pays les mieux positionnés pour fournir les meilleures opportunités d'implantation des enseignes

sont, notamment, l'Égypte, le Maroc, le Nigéria, le Kenya, le Ghana, le Rwanda, la Zambie, le Mozambique et la Namibie.

La RDC dans la course

En dépit du recul des marchés intérieurs, la faible densité de centres commerciaux, mesurée en surface commerciale par foyer de classe moyenne et supérieure, ne manquera pas d'offrir des opportunités aux développeurs immobiliers. En s'appuyant sur ce paramètre, d'autres pays pourront également sortir du lot. En Afrique subsaharienne, il y a des pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Nigéria, le Cameroun, le Gabon, le Zimbabwe, le Soudan et même la RDC. Toutefois, la densité de centres commerciaux reste globalement très faible sur l'étendue du territoire africain, a conclu le rapport.

Laurent Essolomwa

LUTTE CONTRE LE CHOLÉRA

L'observance des mesures d'hygiène s'impose

L'épidémie de choléra, qui est signalée à Kinshasa à Pakadjuna situé au quartier Kingabwa, dans la commune de Limete, fait déjà des victimes. Il faut donc sensibiliser la population à adopter des comportements à moindre risque pour juguler cette maladie des mains sales.

Une journée d'information a été organisée récemment par le Réseau des journalistes amis des enfants à l'intention de ses membres avec l'appui de l'Unicef sur la situation de cette épidémie qui connaît des flambées dans le bassin du fleuve Congo. Au cours de cette journée, il a été démontré aux journalistes qu'il est possible d'éviter la propagation de cette maladie en observant quelques règles d'hygiène. En occurrence, il faut se laver correctement les mains avec de l'eau propre et du savon ou de la cendre avant de manger, d'allaiter un bébé, de préparer les aliments, après avoir été aux toilettes et après avoir changé les couches d'un bébé.

Pour faire face à cette épidémie, Mme Audet Rigot, chef de section urgences à l'Unicef a souligné que son organisme a mis en place une nouvelle stratégie qui se résume en trois phases, à savoir santé, wash et communication pour le développement.

Et ce, dans le but de contrôler non seulement l'épidémie mais également de diminuer le risque d'épidémie dont la lutte est structurelle malgré la vaccination. Selon les experts de l'Unicef, cette lutte devra également passer par la préparation et la surveillance de l'épidémie ; la réponse de première urgence aux populations affectées sur une période de 6 mois, la sensibilisation pour les populations à risque, l'établissement des barrières au niveau des nœuds de propagation pour protéger les zones non encore touchées.

Tout en reconnaissant que la situation est préoccupante parce que le taux de décès lié à cette population affectée est relativement élevé, Mme Audet Rigot laisse entendre qu'il est actuellement difficile de pouvoir contrôler l'épidémie tout le long du fleuve. Par conséquent, recom-



Le lavage des mains, une stratégie de prévention du choléra

mande-t-elle, il est nécessaire d'augmenter les moyens et les ressources pour pouvoir contrôler cette épidémie même si les acteurs agissent. Selon les données, à la 34e semaine, il a été enregistré plus de dix sept mille cas avec quatre cent soixante-huit décès, soit une létalité de 3%. Six provinces sont touchées par cette épidémie. Il s'agit de Kinshasa, Mai-Ndombe, Équateur, Maniema, Tshopo et Mongala.

La propagation de l'épidémie est préoccupante surtout dans le centre-ouest du pays à cause de la diffusion des cas le long du fleuve Congo. On note que six cent soixante mille personnes dont trois cent seize mille enfants de 0 à 14 ans sont à risque le long du fleuve, soit 48% de la population. Il faut alors des actions coordonnées pour éviter la propagation de cette maladie à Maluku. « Si on n'y prend garde, la maladie risque de se propager sur toute la ville de Kinshasa. Mais il y a possibilité de l'éviter à condition que la population respecte certaines mesures d'hygiène », martèle Mme Rigot.

Aline Nzuzi

CARITAS ACEAC

Adoption du plan opérationnel 2016-2019

Au cours d'une rencontre avec les délégués du Rwanda, du Burundi et de la RDC au centre d'accueil Caritas à Kinshasa, les Caritas de ces trois pays de la zone ACEAC (Association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale) ont adopté leur plan opérationnel pour la période allant de 2016 à 2019.

Le nouveau plan s'appuie sur cinq principaux axes, à savoir développement institutionnel et renforcement des capacités, éradication de la pauvreté et promotion de la bonne gouvernance, renforcement de la préparation et réponse aux urgences, promotion du travail en réseau et de la communication et développement de la mobilisation des ressources. Ce plan opérationnel, élaboré par les secrétaires généraux des trois Caritas de la zone ACEAC, avec l'appui de quelques points focaux thématiques, est calqué sur le Plan stratégique 2015-2019 de la Caritas Africa, lui-même inspiré de celui de la Confédération Caritas Internationalis.

À la fin de cette rencontre, une déclaration finale a été lue dans laquelle les trois secrétaires généraux de la zone ACEAC ont renouvelé leur engagement pour mieux vivre le ministère de la charité, en travaillant en synergie d'action en vue de contribuer à la résolution de nombreux défis de la zone dont ceux liés à la présence dans chaque pays de nombreux réfugiés et populations en déplacement, à l'insécurité due à l'instabilité politique et à la pauvreté croissante dans une zone qui regorge pourtant d'importantes ressources.

Abbé Jean-Bosco Nintunze de la Caritas Burundi, Dr Bruno Miteyo de la Caritas Congo et Abbé Jean-Marie Vianney Twagira Yezu de la Caritas Rwanda se sont engagés à travailler en coordination et en synergie avec la commission Justice et Paix autour du secrétaire général de l'ACEAC. « En rapport avec la situation de la sous-région, nous nous engageons à poursuivre les actions humanitaires, selon les directives des évêques, et à leur fournir des éléments d'études en vue du plaidoyer pour la paix et la réconciliation », ont-ils déclaré tout en réitérant leur détermination à tenir des réunions annuelles régulières en les programmant si possible près des dates et lieux des rencontres du comité permanent de l'ACEAC à qui ils doivent rendre compte. Par ailleurs, cette réunion de Kinshasa a permis de désigner la Caritas Congo ASBL pour assurer la coordination des Caritas de la zone ACEAC pour un mandat de trois ans, prenant ainsi le relai de la Caritas Burundi.

A.Nz.

FOOTBALL-TRANSFERTS

Mbokani en prêt à Hull City après Norwich, Tisserand quitte Monaco pour Ingolstadt

Le mercato d'été s'est refermé, le 31 août, à minuit et l'on a assisté à quelques mouvements des footballeurs congolais de souche, alors que certains ont juste prolongé dans leurs clubs respectifs.

On souligne d'emblée que l'attaquant international congolais,

Dieumerci Mbokani, qui reste en Premier League anglaise, a été prêté à Hull City par Dynamo Kiev à qui il appartient. C'est le deuxième prêt de ce joueur après un bail à Norwich City, qui a été relégué en Championship (D2 anglaise). Ancien joueur de Belor AC et Mazembe en RDC, Anderlecht et Standard de

Liège en Belgique, Monaco en L1 et Wolfsburg en Angleterre, Dynamo Kiev en Ukraine, Dieumerci Mbokani a inscrit sept buts en 29 matchs avec Norwich la saison dernière. Mais le club a été relégué en Championship. L'attaquant rebondit en Premier League avec ce prêt à Hull City où il va évoluer avec Jake Livermore, Tom Huddlestone, etc. Le club a fait un bon début de saison et occupe actuellement la cinquième place au classement avec six points à la troisième journée.

Le défenseur central international, Marcel Ndjeka Tisserand, a pour sa part pris la direction de l'Allemagne où il a signé à Ingolstadt, club de la Bundesliga. Le joueur quitte Monaco où il allait avoir moins de chance de jouer après son retour de prêt à Toulouse où il a emmagasiné du temps de jeu. Quelques clubs importants l'avaient pisté, dont Saint-Étienne en France, Watford en Angleterre et Torino en Italie, etc. Mais il a été séduit par le projet sportif du club allemand.

Le milieu offensif international, Paul-José Mpoku, a quitté Chievo Verone en Italie où il avait très peu de temps de jeu, pour Panathinaïkos en Grèce. L'attaquant international Jordan Botaka est allé chercher du temps



Dieumerci Mbokani et Tom Huddlestone à l'entraînement de Hull City

de jeu à Charlton Athletic après avoir été très peu utilisé à Leeds United en League One (D3 anglaise). Le jeune attaquant, Dodi Lukebakio, a été prêté à Toulouse en France par Anderlecht de Belgique, alors que Jordan Ikoko a quitté Lens pour Guingamp à la suite de l'entraîneur Antoine Kombouaré. Le latéral gauche, Derick

Tshimanga, a quitté KRC Genk en Belgique pour Willem II en D1 aux Pays-Bas. Au pays, le défenseur international, Yannick Bangala Litombo, a quitté le Daring Club Motema Pembe pour le club rival de l'AS V.Club. Le joueur participe, avec son club, à un tournoi organisé au Rwanda dans la pré-saison.

Martin Engimo



Marcel Tisserand visite les installations d'Ingolstadt avant de venir en sélection pour le match contre la RCA

DIVISION 1 SAISON 2016-2017

La Linafoot renvoie le démarrage vers fin septembre

La Ligue nationale de football (Linafoot) a été instruite par le ministre des Sports de renvoyer le démarrage de la Division 1 après les travaux du dialogue national ouvert le 5 septembre à Kinshasa.

Le démarrage de la 22e édition du championnat national de football (Division 1) est renvoyé à la fin du mois de septembre, apprend-on. La Linafoot avait précédemment fixé le coup d'envoi de la phase classique de cette compétition nationale du football au 9 septembre. Le comité exécutif a pris la décision du report du coup d'envoi le 6 septembre au cours d'une réunion tenue conjointement avec les représentants de vingt-huit clubs engagés au championnat national cette saison.

C'est sur instruction du ministre des Sports, Denis Kambayi, a-t-on laissé entendre, que la Linafoot a finalement fixé le début de cette étape du championnat national vers la fin du mois en



Pancarte de la Linafoot devant le siège de cette instance de football

cours. Le ministre des Sports a tenu à ce que la compétition démarre après le dialogue national qui se tient à Kinshasa sous la

facilitation d'Edem Kodjo, ancien Premier ministre togolais et ancien secrétaire général de l'ex-Organisation de l'Unité ari-

caine, actuelle Union africain (UA). La Linafoot et les vingt-huit clubs seraient tombés sur la date du 24 septembre pour le

coup d'envoi effectif de la compétition, souffle-t-on.

On rappelle que les vingt-huit clubs engagés en Division 1 ont été répartis en trois zones de développement (est, ouest et centre-sud) et ils ont été conviés à s'acquitter des frais de participation et autres avant le lancement de la compétition. Selon les sources du club, le Daring Club Motema Pembe aurait payé ses frais le même 6 septembre au cours de la réunion de la Linafoot. Ce club vert et blanc de la capitale joue son premier match de la Division 1 2016-2017 contre son dissident, le FC Renaissance du Congo, nouvellement vainqueur de la Coupe du Congo de football. Rappelons que la 21e édition du championnat national a été remportée par le TP Mazembe de Lubumbashi, de facto représentant de la République démocratique du Congo en Ligue des champions d'Afrique en 2017.

M.E.

HUMEUR

Que les bruits cessent à proximité des écoles !

On ne le dira jamais assez, l'école se doit être un lieu d'apprentissage où régnerait tout le calme possible. Mais, hélas, dans certains de nos centres urbains, ce calme à proximité des établissements scolaires a totalement disparu pour laisser la place à un vacarme assourdissant. Et à travers ce billet d'humeur, nous tentons de tirer la sonnette d'alarme car, que l'on veuille ou non, ces bruits participent aussi bien aux échecs scolaires, ils occasionnent tant soit peu les mauvais résultats aux examens d'État par la distraction créée. D'où la nécessité d'y remédier sans plus tarder à la veille des rentrées des classes.

Les bruits dont il est question ici sont ceux des débits de boissons et de certaines Églises de réveil surtout. Parlant d'abord de ceux des débits de boissons. Ces espaces produisent aux heures même des déroulements des cours des décibels cacophoniques qui transforment des écoles en lieu de réception involontaire de ces vacarmes. Ces bruits, disons-le, parviennent à un rythme accéléré au niveau des écoles à cause de leur proximité, coupant ainsi l'attention et la concentration des élèves. Ces derniers, par effet de mimétisme, trouvent toujours du plaisir à être comme tel ou tel artiste en interprétant toutes les œuvres musicales de leurs « idoles artistes musiciens » à voix basse pendant le déroulement des cours. Encore que par effet de mimétisme toujours, de nombreux élèves aux cheveux bizarrement se constituent dans certaines écoles en des groupes d'« amateurs-rappeurs ». « Ces bruits n'arrangent pas le climat d'apprentissage », se plaignait un enseignant au promoteur d'une école privée.

Alors si cela perdure pendant les six ou les sept mois de scolarité sur les neuf, à quels résultats les écoles, les parents ou le pays peuvent-ils s'attendre en fin d'année ? Réponse : résultats catastrophiques. Pire encore, ces espaces de boissons à proximité des établissements ne produisent pas que du bruit qui déconcentre les élèves car, à cause de leur proximité, ces débits de boissons, night-clubs, caves, buvettes, conteneurs à boissons et autres, sont devenus des milieux potentiels de fabrication de la délinquance à l'école. Et les élèves n'hésitent pas à osciller durant toute l'année scolaire entre ces lieux et l'école. Le constat est fait par certains enseignants qui n'hésitent pas à faire sortir des élèves qui tentent de revenir dans les salles de classes saouls parce qu'ils ont passé deux à trois heures dans un débit de boisson d'à-côté.

Sur le bruit de certaines paroisses et assemblées des Églises dites de réveil, ce phénomène tend à devenir une norme sociale qui ne gêne personne. Et pourtant ces espaces « sacrés » devraient être ceux dans lesquels ne sont admis que des actes susceptibles de créer de l'ordre. Tenez ! Sans gêne aucun, ces Églises pourtant à proximité des écoles se permettent d'accrocher leurs amplis et mégaphones sur des poteaux et en direction des établissements scolaires pour produire des décibels inimaginables à longueur des journées. Encore que dans certaines paroisses, les cultes au bruit inqualifiable occupent tous les sept jours de la semaine. Allez-y comprendre.

Et Pourtant sur cette question, de nombreux promoteurs des écoles arrosées par ces vacarmes ont déjà eu des disputes rangées avec des responsables de ces Églises. Encore que certaines Églises parlent même des autorisations qui leur ont été données de s'installer ici ou là. Or, elles ignorent que l'autorisation de l'installation ne signifie pas l'autorisation de faire du bruit de ce genre.

Le commun des mortels, quant à lui, sait que, quelques années sont passées, il avait été réglementé par les autorités en charge de ces questions les heures d'ouverture et de fermeture de ces débits de boissons et même sur le volume des sonorités des Églises. Encore que récemment, les services du ministère chargé des questions de l'éducation de base, primaire et secondaire a pris, semble-t-il, une circulaire pour mettre fin à ce genre de chose. Et la question que l'on se pose est : Où sont passées toutes ces mesures salvatrices pour le bien de nos enfants ? Disons-le sans hésitation, trop du bruit à côté de l'école tue la concentration des apprenants, et le résultat immédiat, c'est la distraction qui conduit à l'échec scolaire.

Faustin Akono

MUSIQUE

Teddy Benzo décide de se faire connaître à l'extérieur du Congo

Le chanteur ponténégrin, Teddy Benzo, un des étoiles montantes du hip-hop congolais a confié, le 9 septembre, avoir signé un contrat avec la maison de production Yas, structure basée en France, en vue d'avoir une visibilité hors des frontières du pays.

Tenant compte du reproche souvent fait aux artistes congolais de limiter leur carrière au niveau local et national, Teddy Benzo, encore appelé Mwana mboka (fils du pays en langue française), qui entend élargir les horizons de sa musique, a signé le 26 août dernier un contrat de partenariat avec la maison de production Yas représentée par son directeur Stéphane Abirrat. Le but dudit partenariat, a indiqué l'artiste, est de permettre sa visibilité et de vendre sa musique à l'extérieur du pays. Pour Teddy Benzo, « c'est bien de rester au pays et de faire sa musique mais, à un moment donné, il faut traverser les frontières et se faire connaître aussi ailleurs ».

Ce partenariat va ainsi booster la carrière de l'artiste et lui donner l'occasion de découvrir d'autres marchés, notamment le marché européen. Très optimiste, Teddy Benzo a souligné : « On espère que ce contrat va ramener des concerts un peu partout, des émissions, show cases et autres pour plus de visibilité de l'artiste que je suis. On nous reproche souvent de ne pas sortir du pays et de limiter notre musique à Pointe-Noire et dans le pays. Certains disent même qu'elle n'arrive pas à Brazzaville. J'ai signé ce contrat pour justement élargir les horizons, essayer de traverser les frontières et avoir un vaste public. »

Teddy Benzo qui est déjà bien connu du public



Teddy Benzo, à droite, et Stéphane Abirrat lors de la signature du contrat de partenariat

ponténégrin et congolais a à son actif un mixtape « Street Business » (novembre 2012), un album intitulé Illegal sorti en janvier 2014 avec le célèbre titre Mwana mboka et deux singles, notamment Ni bo twena (Février 2016) en collaboration avec l'artiste chanteur Afro soul Fredy Massamba et D.A.T, le tout nouveau sorti en août dernier avec une intervention du rappeur et beatmaker ponténégrin Zeus Million dont le clip est présent sur le site de l'artiste à savoir www.teddybenzo.com. Tous ces produits sont sortis sous le label « Belle Rage Music ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MODE

Éric Kanga présente son carnet de voyage nippon à Fabien Obongo

De retour de son voyage au Japon où il a représenté le pays en compagnie de cinq autres compatriotes à un concours de l'art vestimentaire, Éric Kanga, styliste-modéliste et sapeur a présenté le 8 septembre à Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire, le rapport qui contient les notes de voyages de son périple nippon.



Éric Kanga et Fabien Obongo Crédit photo «Adiac»

Au pays du soleil levant, Éric Kanga, dit le créateur, a valablement représenté le Congo en compagnie de ses pairs de la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes). Un voyage profitable à tout point de vue puisqu'il a permis à Éric Kanga non seulement de présenter la sape congolaise chez les Nippons mais aussi de profiter de l'expérience japonaise en la matière dont les noms des couturiers tels que Kenzo Takada, Issey Miyake, Kansal Yamamoto résonnent encore dans les esprits au Congo. « Après le concours de la sape organisé par les Japonais à Brazzaville, j'ai été plébiscité parmi les cinq lauréats qui devaient se rendre au Japon pour présenter la sape congolaise. Dans ce pays, nous avons présenté nos créations telles que les chemises, les pochettes en dents de scie. On a aussi fait la diatance (style de marche), l'exhibition et le Nkelo (l'art de présenter ses vêtements avec un vocabulaire approprié), autant d'accessoires qui sont pris en compte dans la sape », a-t-il dit au directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire

en présentant son rapport. Ce dernier n'a pas manqué de féliciter son hôte à qui il a demandé de continuer sur cette lancée afin de faire rayonner la sape qui fait partie du patrimoine national.

Le périple japonais a permis aussi à Éric Kanga et à ses collègues de visiter certaines villes de ce pays comme Okinawa, Tokyo, Kamakura. Ils ont fait découvrir la culture vestimentaire congolaise à ces communautés qui ont accueilli avec joie et enthousiasme les ambassadeurs congolais à l'instar de Kansal Yamamoto, le grand styliste du pays, très étonné du talent des Congolais. « Au Congo, les gens ne font pas tellement attention à notre talent mais, au contact des Japonais, on a compris que notre culture vestimentaire est beaucoup appréciée à l'étranger. Grâce à ce brassage culturel, nous sommes persuadés que l'on va beaucoup évoluer les jours à venir en mettant sur le marché de nouvelles créations inspirées de l'art nippon comme les gilets, les chemises, les cravates, les nœuds papillons made in Congo », a poursuivi le sapeur.

Éric Kanga croit en la sape congolaise à qui il prédit un bel avenir. « Avant, on prenait les sapeurs pour des voyous, des laissés-pour-compte. Aujourd'hui, on est respecté et plus valorisé. Parmi nous, il y a des responsables, des cadres et des hommes valeureux comme Ahmed Yala, notre président qui est en train, grâce à son dynamisme de réveiller la Sape. Des nombreux projets de voyages à l'étranger sont en préparation tel ce voyage imminent à Paris pour dire et proclamer haut et fort que la Sape congolaise renaît et revit ».

Styliste-modéliste, Éric Kanga contribue depuis quelque temps au rayonnement de la mode en général et de la sape en particulier. Il organise des défilés de mode, habille des personnalités et artistes de renom et initie des concours de la sape.

Technicien supérieur en gestion financière, Éric Kanga s'évertue pour propulser la haute couture congolaise qu'il met en évidence à travers ses boutiques à Brazzaville puis à Pointe-Noire. Plébiscité meilleur sapeur de la compétition « Play-boy ya makasi », organisée le 18 septembre 2015 à Kintélé à Brazzaville en marge des onzièmes Jeux africains, Éric Kanga s'est rendu à Dubai aux Émirats Arabes pour défendre la mode congolaise.

Hervé Brice Mampouya

TRANSPORT URBAIN

Des Tricycles motorisés soulagent commerçants à Brazzaville

Depuis quelques temps, les commerçants à Brazzaville, ont opté pour faire transporter leurs marchandises par les tricycles motorisés de marque asiatique Kavaki Motor, au détriment des pousse-pousse.

Intéressées de savoir comment sont organisés les teneurs de ce nouveau corps de métier, Les Dépêches de Brazzaville ont abordé les conducteurs de ces tricycles, au marché Maty à Texaco, dans l'arrondissement 5 Ouenzé.

« Je conduis ce vélo depuis quatre mois pour le compte d'un particulier. Je lui verse 10.000 frs en fin de journée. Il ne me paie pas à la fin du mois. Je me bats à trouver mon salaire tout seul, et j'y parviens. Car, il m'arrive de totaliser l'argent du propriétaire en une seule course. Le reste de ce que j'empoche jusqu'à 18h me revient », a confié Aimé, un conducteur de Kavaki Motor.

« Au fait, tout dépend de la façon dont vous vous êtes entendus avec votre patron. Moi, je verse 15000 frs en fin de journée et, il me paie chaque fin de mois », a renchéri Patrick, un autre conducteur abordé sur la même question.

Notons que les prix de la course, fixés en fonction de la distance et non du nombre des colis coûte 1000 frs pour ceux des destinations telles que Plateaux, Lycée, marché Talangaï. Quant à ceux qui desservent Baco, Petit-chose, Ngamakosso et la



Un conducteur de kavaki transportant des sacs de fofou

Cité des 17, le coût du transport est fixé à 1500 frs.

« Depuis que les Kavaki sont arrivés, je n'emprunte plus les pousse-pousse pour transporter mes sacs de fofou. Je préfère ce vélo moteur qui transporte non seulement ma marchandise mais moi-même y compris. Je gagne beaucoup en temps », a témoigné une utilisatrice très ravie. De leurs côtés, les pousse-pousseurs s'alarment à cause de la baisse d'activités qu'ils observent depuis l'arrivée de ces vélo-motorisés qui ont tant soit peu révolutionné ce secteur de transport, ... « Les mar-

chandises que je transporte ces derniers temps, appartiennent à une catégorie de clientes qui me sont restées fidèles. », a-t-il regretté. Signalons qu'en dehors des commerçants, les Brazzavillois commencent à utiliser les Kavaki pour effectuer leur déménagement.

Les conducteurs de ces motos ne sont pas encore organisés en syndicat.

Certains que nous avons abordés dénoncent déjà le harcèlement des agents de la police routière, notamment en ce qui concerne le port du casque de sécurité.

Lopelle Mboussa Gassia

Brèves internationales

Syrie - Les Etats-Unis et la Russie sont parvenus à un accord sur une trêve en Syrie qui doit débuter lundi. Cet accord doit aussi conduire à une coopération militaire inédite entre les deux grandes puissances qui repose essentiellement sur des frappes aériennes. L'application du plan russo-américain de trêve ne sera pas chose facile en raison de la profonde méfiance entre le régime et les rebelles, et de l'alliance entre ces derniers et des

Corée du nord / nucléaire - Pyongyang a justifié samedi son programme atomique comme une protection contre le « chantage » des Etats-Unis, au moment où la communauté internationale envisage une riposte au cinquième essai nucléaire nord-coréen. Ce nouvel essai nucléaire nord-coréen vient rappeler que la menace de Pyongyang est bien plus forte qu'on ne le croit, estimaient samedi des analystes, tandis que des médias du Sud imaginent le scénario d'une frappe nucléaire sur Séoul.

Pèlerinage / Islam - Près d'1,5 million de fidèles venus du monde entier entament samedi le pèlerinage à la Mecque, le hajj, point culminant du calendrier musulman, marqué l'an dernier par une bousculade meurtrière et survenant sur fond de crise ouverte entre Ryad et Téhéran. Privés du grand pèlerinage annuel de la Mecque sur fond de querelles entre Téhéran et Ryad, une immense foule d'Iraniens s'est dirigée vers la ville sainte chiite de Kerbala en Irak pour accomplir un hajj alternatif.

France / migrations. D'ici la fin de l'année, un mur protégera les accès au port de Calais, dans le nord de la France, des tentatives répétées des migrants de passer clandestinement en Grande-Bretagne. Cette initiative, qui rappelle de nombreux précédents, a soulevé une polémique des deux côtés de la Manche.

USA / 11 septembre. Le 11 septembre 2001 a changé à jamais le visage de l'Amérique, bouleversé sa diplomatie et sa politique sécuritaire, mais les Etats-Unis restent en guerre perpétuelle contre le « terrorisme » jihadiste sans réussir à mettre fin au « chaos » au Moyen-Orient. Plus résiliente, plus opulente et plus diverse que jamais, New York commémore ce week-end le quinzième anniversaire des attentats du 11-Septembre, un traumatisme gravé dans son ADN pour l'éternité.

AFP

RÉFLEXION

La COP 22, enjeu majeur pour le Bassin du Congo

Que la Conférence sur le climat et la protection de l'environnement (COP 22), dont les préparatifs s'accroissent à Marrakech, soit plus suivie et plus efficace que celle de Paris en 2015 n'est ni acquis, ni certain. Mais si l'Afrique en général et le Bassin du Congo en particulier se mobilisent pour faire mieux entendre à cette occasion leur voix au sein de la communauté internationale, cette nouvelle édition pourrait bien constituer un tournant dans la lutte que mène l'humanité pour conjurer le mauvais sort qui la guette du fait de ses débordements. Autant dire, par conséquent, que l'enjeu de ce nouveau sommet mondial est considérable.

Cette réflexion résulte de deux constats.

Premier constat : alors que jusqu'à présent les deux superpuissances industrielles que sont la Chine et les Etats-Unis ne se préoccupaient guère de réduire les gaz à effet de serre que génèrent leurs activités on les a vus, la semaine dernière, signer officiellement, lors du Sommet du G20 à Hangzhou, l'accord planétaire conclu à Paris en fin d'année dernière. Cet acte commun, mis en scène de façon spectaculaire, avait manifestement pour but de prouver que les « Grands » se préoccupent enfin de lutter eux aussi contre la dégradation de la nature. Il porte en lui de grands espoirs et laisse penser que

les autorités américaines comme les autorités chinoises vont maintenant assister les régions du monde qui joueront un rôle clé dans ce combat vital au cours des prochaines décennies.

Deuxième constat : dans ce nouveau contexte il est clair que le Bassin du Congo, deuxième plus grand bassin fluvial de la planète, se trouvera au cœur des préoccupations de ces grands acteurs. S'il est vrai, en effet, que la réduction de la pollution industrielle générée par les pays développés de l'hémisphère nord joue un rôle majeur dans la protection de la nature, il l'est tout autant que cette même protection n'aura d'effets durables que si les nations situées au cœur des grands bassins fluviaux et forestiers de la planète s'organisent elles-mêmes afin d'empêcher la déforestation et maintenir la pureté des eaux qui affluent vers les océans. Face à ce défi vital pour l'espèce humaine, seul l'appui des pays riches permettra aux pays émergents de faire le nécessaire.

À moins de deux mois de l'ouverture de la COP 22, qui se tiendra, on le sait, du 7 au 18 novembre à Marrakech, il reste très peu de temps à l'Afrique centrale pour faire valoir les atouts dont elle dispose et convaincre le reste du monde de lui apporter l'aide multiforme dont elle a besoin pour protéger ses actifs naturels. Et dans cette affaire

le Congo apparaît fort bien placé pour prendre la tête du « lobby » africain qui occupera le devant de la scène à Marrakech.

Ce n'est pas un hasard, en effet, si le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche figure en tête de liste du gouvernement constitué par Clément Mouamba ; reconnu par la communauté internationale comme l'un des plus ardents défenseurs de l'environnement, Henri Djombo témoigne par sa position officielle de la volonté des plus hautes autorités du Congo de contribuer avec tous les moyens dont dispose le pays au combat vital qui s'engage pour la Terre.

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas faire de Brazzaville, à l'issue de la COP 22, le lieu où se réuniraient de façon régulière les experts de l'environnement mais aussi les responsables publics des quinze pays qui composent le Bassin du Congo, sous-région des Grands Lacs comprise ? Tout semble indiquer qu'une telle initiative, si elle était bien conduite, recevrait l'appui des puissances extérieures qui se rendront à Marrakech dans quelques semaines afin d'affirmer leur volonté de protéger la Terre des catastrophes naturelles qui la guettent.

Jean-Paul Pigasse